

La façade sud-ouest de la ville de *Lattara*

Recherches 1998-2000 sur la fortification et les limites de l'agglomération

par Joan B. López, Enric Tartera,
Marie-Noëlle Pascal et Marcos J. Lorenzo
avec la participation de Nuria Rovira (prélèvements)
Andrès Adroher et Corinne Sanchez (mobilier)
et Ares Vidal (infographie)

1. Introduction

Les recherches effectuées durant le programme triannuel 1992-1994 avaient permis une première étude globale de l'enceinte préromaine de Lattes (López, Net, *Lattara* 9, p. 25-82). Sur la face sud-est, on avait eu l'occasion à ce propos de repérer la présence de deux portes de chronologie différente (P1 et P2), et d'identifier deux courtines du rempart d'orientation divergente.

La courtine sud-ouest avait été ainsi explorée sur 13 m de long et fouillée complètement du côté extérieur, mettant en valeur son élévation conservée (1,20 m de hauteur). On avait également repéré la présence d'une tour quadrangulaire (T3) datée vers le milieu du IV^e s. av. n. è., flanquant l'une des portes (P2). La courtine montrait d'autre part dans ce secteur l'existence de deux remparts superposés dont le plus ancien (attribué à la fondation de la ville vers 525-500 av. n. è.) avait une largeur d'environ 4 m et le plus récent, bâti au-dessus vers 450 av. n. è., ne faisait que 2,6-2,9 m de large. L'ensemble de ces structures avait été rattaché au secteur 23/7 de l'enceinte.

Durant le programme triannuel suivant (1995-1997), la campagne de fouille effectuée en 1996 avait permis de repérer à la suite de la partie connue un nouveau tronçon de cette courtine (MR23143, sect. 23/13) avec une orientation légèrement divergente vers le nord-ouest, caractérisée du point de vue architectural par un redan en angle droit (1 m de longueur) dans le parement intérieur du rempart récent.

Parallèlement à ces acquis sur la fortification, l'ensemble des travaux avaient conduit à une nouvelle estimation de la dimension de la zone urbaine dans le sens est-ouest, plus importante qu'on ne le croyait jusqu'alors pour l'époque préromaine (sondage de la zone 203).

Tenant compte de ces informations, le programme triannuel 1998-2000 a été mis en place avec deux objectifs principaux :

- compléter la délimitation de la courtine aussi loin que possible sur les terrains accessibles à la fouille ;
- étudier la topographie, les caracté-

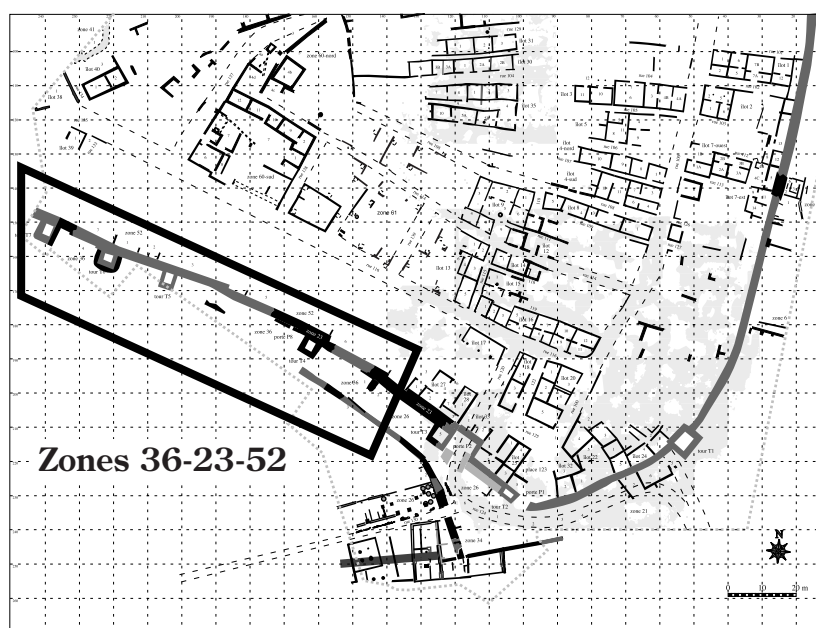


Fig. 1 : Situation des zones fouillées concernant la courtine sud-ouest de la ville.



Fig. 2 : Vue générale depuis le sud-est des parties conservées de la fortification et des défenses extérieures. Au premier plan, avant-murs [MR36082 et MR36084] ; au centre, tour T4 ; au fond restes des courtines superposées du rempart archaïque.



Fig. 3 : Plan de la surface décapée durant l'actuel programme triennuel.

ristiques architecturales et l'évolution chronologique de l'enceinte et de ses aménagements secondaires.

Un vaste décapage des niveaux remaniés par les labours modernes a été d'abord effectué à la pelle mécanique sur une surface d'environ 5000 m². Ensuite, des travaux de repérage et de fouille fine ont été réalisés pour identifier le tracé de l'enceinte et entamer son exploration stratigraphique.

A la suite de la campagne de l'année 2000, le tracé du rempart, malgré son profond épierrement, est maintenant connu sur une longueur de 390 m, et la façade sud-ouest sur une longueur de 138 m ; le mur d'enceinte, à l'ouest de la porte P2, est flanqué par au moins 5 tours (T3 à T7), dont quatre nouvellement découvertes (T4 à T7) (fig. 1). Une nouvelle poterne (P3) a été aussi repérée sur le tracé de la courtine la plus ancienne, datée à la fin du VI^e s. av. n. è.

L'orientation générale de la fortification suit une direction générale sud-est/nord-ouest mais avec de légères inflexions successives vers le sud-ouest, qui coïncident avec la présence de redans internes en angle droit ainsi que de décrochements en crémaillère à l'extérieur. Du point de vue architectural, on a mis en évidence une complexité plus grande que prévue dans la construction du rempart archaïque, qui par endroits est formé de parements multiples. En même temps, une réfection datée vers 475 av. n. è. semble affecter certaines courtines (sect. 23/13 et 23/7), mettant en cause leur attribution initiale au rempart du milieu du Ve s. av. n. è.

Dans l'espace *extra muros*, un fossé et un glacis (correspondant peut-être également à un fossé) ont été repérés, ainsi que deux avant-murs qui renforcent le système défensif à partir du dernier quart du II^e s. av. n. è., sans doute en rapport avec les structures similaires fouillées devant la porte P2 et dans la zone du port (zones 26/2 et 34/13).

La chronologie de beaucoup de ces aménagements a été établie avec une précision suffisante, mais il reste encore certains problèmes à résoudre, ainsi que de nouvelles interventions à effectuer pour délimiter complètement les structures repérées.

Néanmoins, les résultats obtenus répondent largement aux perspectives de départ du programme, et présentent un intérêt à la fois scientifique et patrimonial, l'ensemble des aménagements liés à l'enceinte préromaine étant relativement bien conservés (fig. 2).

2. Synthèse des résultats, distribution spatiale des structures et organisation de l'enregistrement

Le décapage des niveaux perturbés par les travaux agricoles récents a été effectué en plusieurs étapes annuelles (fig. 3), visant à préparer la fouille concernant cet axe de recherche et d'autres programmes en cours. Cette démarche a permis un premier repérage aussi bien du tracé de la fortification que de l'organisation générale de l'urbanisme à l'intérieur de la ville. Un effort particulier a été porté sur l'enceinte elle-même et sur les défenses ou aménagements *extra muros*, mais l'exploration partielle de l'urbanisme et de la voirie internes a fourni également de précieux renseignements sur de possibles nouveaux accès à l'agglomération, ignorés avant ces travaux.

2.1. L'enceinte

L'ensemble du rempart et des renforcements qui s'y rattachent directement a été enregistré comme précédemment en **zone 23**, tandis que les espaces extérieurs à l'enceinte ont été inscrits dans la **zone 36** et les espaces intérieurs dans la **zone 52**. Suivant les protocoles habituels mis en place pendant les programmes antérieurs afin d'adapter l'enregistrement de cette structure singulière au système général, ce tronçon d'enceinte a été d'abord décomposé selon les courtines, tours et portes repérées (fig. 4).

Chaque décrochement dans l'orientation du rempart a été identifié comme une " courtine " et a été affecté d'un numéro de secteur spécifique. Les tours ont été aussi individualisées comme secteurs, mais on a créé un inventaire particulier pour ces structures afin d'en faciliter la description. Cette numérotation, comprenant actuellement les tours T1 à T7, constitue un outil pour l'étude et la publication, sans affecter l'enregistrement stratigraphique habituel. Une démarche similaire a été utilisée pour les portes et poternes, une nouvelle ouverture [P3, sect. 23/21] se rajoutant aux deux déjà connues.

Les sondages ponctuels en profondeur pratiqués sur le tracé des différentes courtines (N, O, P, Q) ou contre leurs parements (R) ont repris la numérotation en lettres majuscules entamée pendant les fouilles précédentes.

Le concept de «Fait» a été utilisé enfin pour identifier chaque mur à l'intérieur des différentes courtines et tours, ainsi que les aménagements concernant les portes ou les avant-murs.

L'ensemble du rempart sud-ouest peut être décomposé de l'est vers l'ouest comme suit.

2.1.1. Les courtines

- *Secteur 23/7* : Ce secteur comprend la courtine qui va de la porte P2 [PR1263] jusqu'au premier redan interne observé. Sa longueur totale est de 24 m. Dans cette partie sont visibles deux des remparts connus: le rempart du milieu du Ve s. av. n. è. [MR1233], fouillé en plan et en élévation, et un autre plus ancien [MR1313 et MR23121] partiellement repéré en dessous du coté extérieur ; pour ce mur inférieur, les recherches actuelles mettent en cause la datation initialement proposée à la charnière du VI^e et du Ve s. av. n. è. Il semble s'agir d'une réfection légèrement plus récente, datée par les fouilles de la zone 27 vers 475 av. n. è.

Les travaux ont ici consisté à compléter la fouille d'un petit tronçon (8 m de long) laissé antérieurement pour protéger le parement externe de la courtine visiblement déversée. Parallèlement, l'ensemble du secteur et de la zone 36 fouillée à l'extérieur a été nettoyée et mise en valeur (fig. 5 et 6).

- *Secteur 23/13* : Ce secteur correspond à la courtine située à la suite du premier redan, jusqu'au redan suivant. La longueur est de 20 m. L'enceinte montre ici toute la complexité de son élaboration, notamment dans la partie la plus orientale de la courtine. À cet endroit, au point de jonction avec les courtines du secteur 23/7, trois étapes de construction du rempart sont visibles dans le front d'épierrement des différents murs.

À la base, un premier rempart [MR23121] apparaît doublé deux fois [MR23182 et MR23183] du coté interne. Il s'agit sans doute d'un ensemble de constructions à rattacher à la période de fondation de la ville, mais il est encore impossible de préciser la chronologie précise des trois murs.

Ensuite, une réfection [MR23184] surmonte ces trois murs primitifs, le nouveau mur s'alignant avec le parement extérieur du rempart ancien [MR23183] et débordant nettement vers l'intérieur [MR23183]. Cette action se place vers 475 av. n. è., d'après les données stratigraphiques obtenues dans le secteur 1 de la zone 27 (voir *supra*, l'étude de D. Lebeaupin et P. Séjalon).

Enfin vers 450 av. n. è. est bâtie l'enceinte MR23143, connue dès le niveau d'arasement agricole, bien que de façon intermittente, le long de toute la façade sud-ouest de la ville. Elle constitue la suite du rempart MR1233 repéré dans le secteur voisin (23/7), et comme celui-ci présente une largeur inférieure à celle des murailles antérieures, ses deux parements se trouvant en retrait par rapport aux courtines sous-jacentes.

Ces observations n'ont été possibles que sur les 7 premiers mètres du tracé de la courtine. Plus à l'ouest, celle-ci est très profondément épierrée et l'on n'a pu relever que le parement extérieur d'un des remparts anciens. Il est impossible préciser actuellement s'il s'agit de la réfection des environs de 475 av. n. è., ou bien de la courtine pri-



Fig. 5 : Succession du rempart supposé le plus ancien [MR1313] et de la courtine du milieu du Ve siècle av. n. è. [MR1233], vue de la tour T3.



mitive de la fin du VI^e s. Quoi qu'il soit, son parement extérieur débordait de l'alignement de la courtine du milieu du Ve s. av. n. è. et cette position l'a préservé de la spoliation, compte tenu que l'épierrement s'effectua de haut en bas.

- *Secteur 23/14* : ce secteur prend la suite de la courtine à partir du second redan jusqu'à l'endroit où le tracé dessine une nouvelle inflexion, repérée exclusivement à partir du négatif de la tranchée d'épierrement et correspondant peut-être à un autre redan interne. La longueur totale de ce tronçon est de 33 m.

Dans ce secteur les différentes murailles sont conservées de manière intermittente à l'extrémité est de la courtine, et épierrees à des profondeurs variables. Dans la partie la plus profonde, le rempart archaïque se présente comme une muraille à parements multiples, semblable au tronçon du secteur 23/13 (fig. 7). Un premier mur [MR23136] est doublé à l'intérieur par deux autres

Fig. 6 : Détail du parement externe du rempart supposé le plus ancien [MR1313] et de la courtine du milieu du Ve siècle av. n. è. [MR1233].



Fig. 7 : Succession du rempart à parements multiples [MR23136, MR23138 et MR23140] et de la courtine du milieu du Ve siècle av. n. è. [MR23147].

[MR23130]. Les parements intérieur et extérieur de l'enceinte la plus récente sont partiellement conservés, mais pas le blocage interne qui apparaît plus profondément épierré. Au-dessous, les traces des courtines anciennes restent cependant conservées, d'après les observations effectuées dans le sondage «Q».

Il faut souligner dans ce secteur l'existence de deux petits décrochements en angle droit dans le parement extérieur de la courtine, qui attestent la présence d'une crémaillère sur son tracé.

2.1.2. Les tours

- T4, secteur 23/15 : Découverte pendant la campagne 2000, cette tour est la mieux préservée de celles découvertes jusqu'à présent sur le site. Néanmoins, seule la partie externe de la structure est conservée, alors que la partie qui s'adossait directement à l'enceinte a été épierrée (fig. 8). La tour T4 se place au départ du redan MR23145 [sect. 23/14], très près de sa jonction avec la courtine MR23143 [sect. 23/13]. Bâtie sur une pente, son plan devrait être quadrangulaire, avec 5,5 m de côté ; seul le mur frontal [MR23195] est visible en entier, le flanc ouest, le mieux conservé [MR23197], n'atteignant que 3,5 m. Il s'agit d'une tour massive, dont l'intérieur était rempli de terre, comme pour la plupart des tours de l'enceinte. Sa construction doit être située à une date antérieure au milieu du IIIe s. av. n. è.

- T5, secteur 23/16 : De plan rectangulaire (5 x 4,4 m), cette tour flanque la courtine MR23158 [sect. 23/18]. Cette tour était également construite sur une pente ; de ce fait, les tranchées d'épierrement de ses murs n'arrivent pas au contact du parement extérieur du rempart. Il s'agit aussi d'une tour massive, avec un noyau interne de terre. Elle n'a pu être que partiellement délimitée à cause de la présence de plusieurs arbres à l'aplomb de son parement frontal. Sa chronologie n'a été pas encore établie.

- T6, secteur 23/17 : Située à l'ouest de la précédente (à 13,5 m), la tour T6 était adossée contre le rempart MR23158 [sect. 23/18], très près de sa jonction avec la courtine MR23130 [sect. 23/19]. C'est la seule qui pour le

[MR23138 et MR23140] ; cependant, les largeurs des trois murs à cet endroit ne coïncident pas avec celles de la courtine située plus à l'est.

Ici, la réfection des environs de 475 av. n. è. n'existe plus, et le rempart du milieu du Ve s. av. n. è. [MR23147] est bâti directement sur le triple mur archaïque. Son élévation a été repérée sur 9,2 m de long ; le redan interne MR23145, qui marque le départ d'une nouvelle courtine, est également conservé en élévation.

Le reste du tracé a pu être relevé à partir du négatif de la tranchée d'épierrement. Un sondage de profondeur (N) a permis vérifier que la spoliation est très profonde, seule la base du rempart primitif restant conservée sous la nappe phréatique.

On a pu mettre en évidence dans ce secteur la présence d'une poterne [PR23189], bâtie sur le tracé du rempart archaïque [MR23136]. Il s'agit de l'accès le plus ancien attesté jusqu'à présent sur l'enceinte de Lattes (*infra*).

- Secteur 23/18 : On ne dispose que du négatif de la tranchée d'épierrement pour suivre cette partie du rempart [MR23158]. Ce tronçon se situe entre l'inflexion qui marque la fin de la courtine MR23147 et un nouveau changement dans l'orientation du tracé, 41 m au-delà. Deux sondages de profondeur (O et P) ont permis vérifier également la spoliation quasi complète des structures bâties, la présence du rempart archaïque restant attestée sous la nappe phréatique. Le plan révélé par la tranchée correspond quant à lui au rempart du milieu du Ve s. av. n. è.

- Secteur 23/19 : Ce secteur va de la courtine épierrée MR23158 jusqu'à l'arrêt de la fouille, le rempart continuant bien sûr au-delà. C'est un tronçon de 20 m de long



Fig. 8 : Vue plongeante du parement sud de la tour T4.

moment présente deux états de construction successifs. Tout d'abord a été construite une tour à plan quadrangulaire (4 x 5 m) et noyau central de terre semblable aux précédentes ; cette partie est largement épiercée. Par la suite, un nouveau mur [MR23181], encore en place, est venu entourer cette première construction. L'ensemble reste à fouiller et seules quelques observations effectuées dans l'angle sud-est de la structure (fig. 9) donnent à penser qu'il s'agit d'une tour à angles arrondis. Sa chronologie reste encore à préciser, mais on peut déjà affirmer qu'elle est antérieure au III^e s. av. n. è.

- T7, secteur 23/20 : la tour T7 a été découverte après le décapage effectué durant la campagne 2000. Elle se situe à 13,5 m. à l'ouest de la tour T6, et était adossée contre la courtine MR23130 [sect. 23/19]. La régularité dans la distribution spatiale des trois structures (T5, T6 et T7) laisse entrevoir une possible contemporanéité, mais cette hypothèse reste encore à vérifier.

Son plan est presque quadrangulaire et ses dimensions (5,8 x 6 m) en font l'une des plus grande connues sur cette enceinte (fig. 10). Il s'agit aussi d'une tour massive avec noyau intérieur en terre. L'appareil extérieur est presque cyclopéen, puisque constitué par de grands blocs qui peuvent dépasser 1,5 m de longueur. Seul le parement est [MR23176] et le départ du mur frontal [MR23177] sont actuellement visibles. Cependant, un sondage préliminaire dans l'angle de ces deux murs a permis d'observer au moins 4 assises (90 cm de hauteur), sans que soit encore atteinte la base. Il n'est pas donc à exclure que le reste des parements soient conservés à une cote plus basse. La chronologie de cette grande tour, bénéficiant des mêmes repères de la tour T6, doit être placée avant le III^e s.

2.1.3. La poterne P3

- P3, secteur 23/21 : Une petite poterne [PR23189], d'une largeur d'environ 70 cm, a été repérée et partiellement fouillée entre les courtines [MR23136 à l'est et MR23192 à l'ouest [sect. 23/14], qui correspondent au mur externe (le plus ancien) du rempart à parements multiples existant à cet endroit (fig. 11). Les piédroits sont nette-



Fig. 9 : Détail du plan arrondi du mur MR23181 qui double la tour rectangulaire T6, vu de l'ouest.



Fig. 10 : Vue générale de la tour T7 prise depuis le sud.

ment alignés ; secondairement, l'ouverture a été soigneusement rebouchée par un blocage de pierres appareillées à la base, surmonté par trois assises de briques.

Il est encore impossible de préciser, dans l'état actuel des recherches, si la poterne affectait aussi les murs MR23138 et MR23140, qui doublent le rempart archaïque du côté intérieur. La construction par dessus la poterne de la courtine du milieu du Ve s. av. n. è. [MR23147] empêche de le savoir.

D'autre part, la fouille préliminaire d'une petite surface (3x1,5 m) devant la poterne elle-même n'a pu être poussée jusqu'à la base de l'enceinte, à cause de la nappe phréatique. Aucun sol ou niveau d'utilisation n'a été repéré en rapport avec l'ouverture, ce qui per-

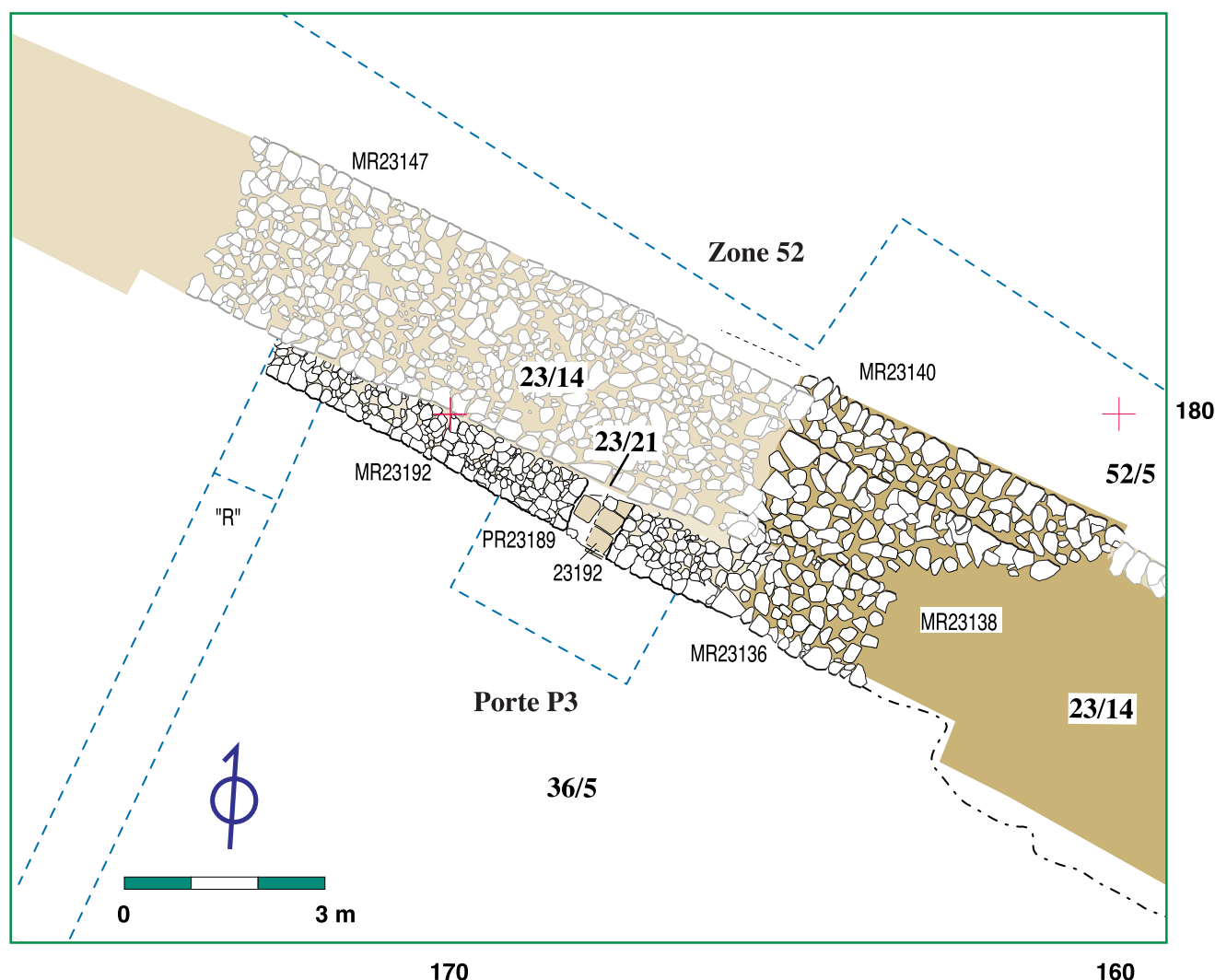


Fig. 11 : Plan de détail de la poterne P3 (fin du VIe s. av. n. è.).

met d'écarter l'hypothèse d'un seuil pour les pierres et briques appareillées qui la bouchent.

Il s'agit sans doute de l'accès plus ancien jusqu'à présent connu sur le site, remontant au moment de la fondation de la ville. La poterne se place à 84 mètres au Nord-Ouest de la porte P1 [PR23108], située dans l'axe de la rue 100. La construction de cette porte avait été rapportée au moins au début du IVe. s. av. n. è., mais plusieurs indices permettaient de supposer une chronologie plus ancienne (López, Net, *Lattara* 9, 1996, p. 49-52). L'hypothèse de deux accès contemporains est donc à retenir, de même qu'il est possible que l'emplacement de la poterne s'explique en tant qu'accès secondaire, plus ou moins équidistant entre deux portes principales (*infra*).

2.2. Aménagements et défenses extra muros

Une large bande de terrain a d'ores et déjà été dégagée à l'extérieur de l'enceinte sud-ouest, tout au long de son tracé (fig. 3). Plusieurs contraintes, comme l'apparition de structures d'époque romaine ou la présence de végétation, ont empêché provisoirement de développer ce décapage d'une façon plus régulière, mais les travaux devront continuer dans l'avenir, compte tenu de la signification et de l'intérêt des aménagements apparus.

L'ensemble de cette aire a été rattachée à la **zone 36**, en reprenant la numérotation des secteurs entamée durant les programmes triannuels précédents. Après le nettoyage de surface, différentes stratégies de fouille ont été mises en place, combinant des sondages stratigraphiques ponctuels, une fouille en plan et un décaissement de certaines zones pour mettre en valeur l'ensemble de l'enceinte (fig. 12).

Deux types principaux d'aménagements défensifs d'époque préromaine ont été repérés : glacis (ou possibles fossés) et avant-murs. Néanmoins l'ensemble de ces dispositifs présente des problèmes de fouille et de mise en valeur, soit parce qu'ils sont situés sous le niveau actuel de la nappe phréatique, soit à cause des altérations provoquées par l'occupation de la zone au cours du Ier s. de n. è.

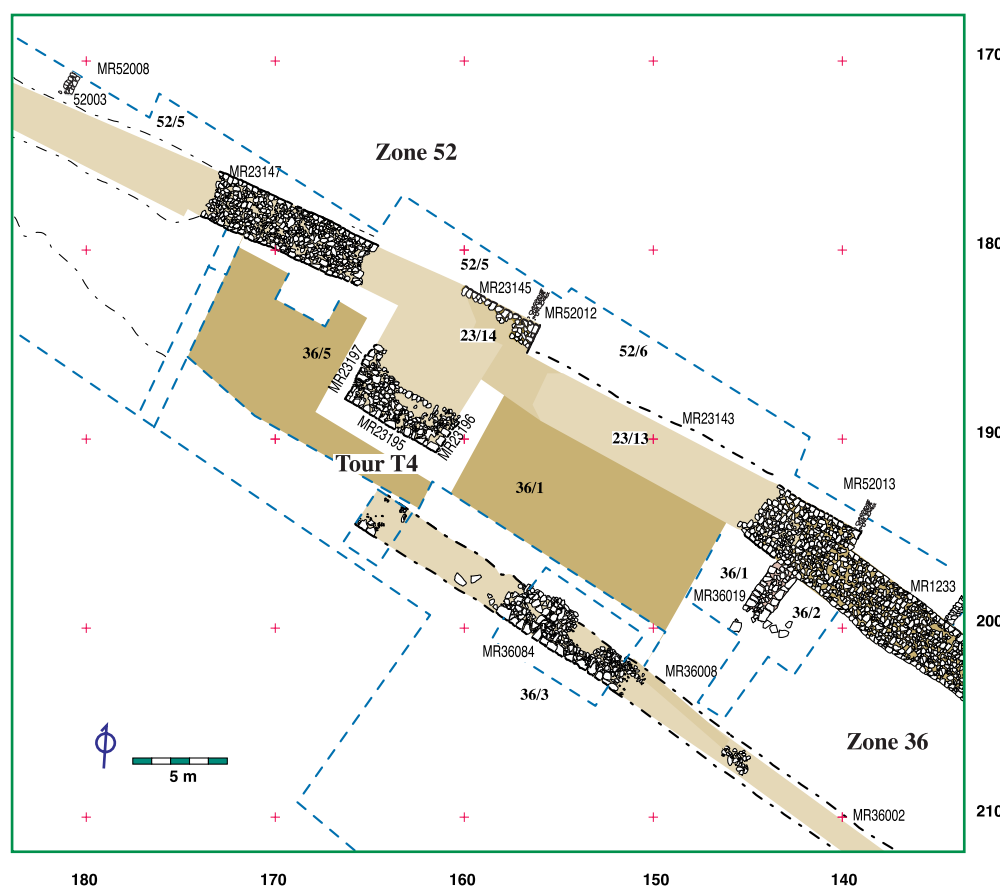


Fig. 12 : Plan de la surface décaissée jusqu'à une profondeur moyenne de $-3,30$ m par rapport au niveau zéro du chantier.

Une autre observation effectuée pendant ces travaux concernait la présence d'un alignement irrégulier de pierres [36023] plantées à mi-pente du talus et parallèles au tracé de la courtine (fig. 14). La nappe phréatique empêcha la fouille complète de ce dispositif singulier, mais l'existence d'une rupture dans la stratigraphie des deux cotés de la berme fut relevée, soulignant que les couches qui buttaient contre la face externe continuaient à plonger vers le sud. La formation (ou construction) du talus, ainsi que l'alignement de pierres plantées se plaçaient successivement entre 425 et 375 av. n. è.

- *Le sondage «R»* : Pour résoudre ces questions, un nouveau sondage stratigraphique («R») a été mis en place en 2000 (sect. 36/5) perpendiculairement au tracé d'une courtine de la même époque [MR23147, sect. 23/14), dans sa partie conservée à environ 34 m à l'ouest du sondage précédent. Ce sondage mesurait au départ 10,25 m x 1 m de large, mais la fouille n'a été poussée en profondeur que sur les 2,25 m les plus proches du parement externe du rempart (fig. 4 et 13).

Cette démarche a permis de relever l'élévation et le plan partiel de la courtine la plus ancienne [MR23192], qui constitue la suite du rempart MR23136 après la poterne P3.

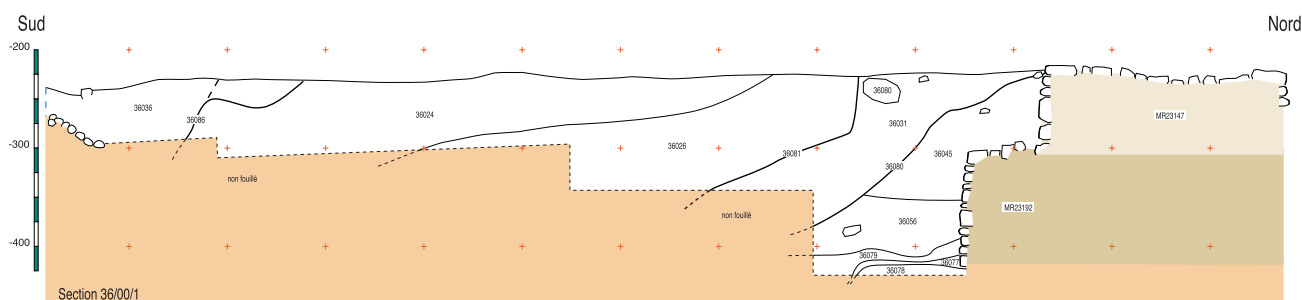


Fig. 13 : Section nord-sud (36/00/1) dans le sondage «R».

2.2.1. Glacis ou fossés ?

Durant l'année 1996, lors des fouilles menées face à la courtine du milieu du Ve s. av. n. è. [MR23143, sect. 23/13], avait été repéré un tronçon de puissant mur (1,5 m de large) [MR36019], perpendiculaire au parement extérieur de l'enceinte. Une fonction de possible contrefort fut émise et une datation vers 300 av. n. è. proposée (López, *Rapport triannuel 1995-1997*, p. 117-118).

La stratigraphie sous-jacente présentait des divergences significatives d'un coté et l'autre de la structure, mais on remarqua la présence d'un net talus contre le parement de l'enceinte (sect. 36/2). Deux hypothèse furent alors proposées : soit un affaissement accidentel des couches en pente, soit l'existence d'un glacis volontairement construit.

Cependant les acquis les plus intéressants concernent l'observation des couches qui butent contre les deux enceintes superposées. On a pu observer à nouveau un fort talus (≈ 30 degrés), similaire à celui noté dans le secteur 36/2, mais présentant ici tous les caractères d'un creusement anthropique [36086]. Ce creusement prend son origine contre la courtine du milieu du Ve s. av. n. è. (fig. 13) et coupe aussi bien le puissant remblai qui butte contre ce mur [36045], qu'une des couches horizontales [36056] appuyées contre le rempart archaïque. La fouille n'a été encore poussée assez loin du rempart pour savoir s'il existe ici aussi un alignement de pierres plantées à mi-pente.

Néanmoins, la construction peut se rapporter à une date similaire (IVe s.) (*infra*).

Après que ce premier glacis (ou fossé) eut été comblé [36031 équiv. à 36049], il est surcreusé par une nouvelle structure, qui peut être également rattachée à un fossé [FO36087]. Son creusement présente un profil presque vertical au départ, pour ensuite adopter une inclination assez marquée vers le sud. D'autre part, deux pierres plantées et alignées dans la partie supérieure, laissent entrevoir l'existence d'une sorte de berme, similaire à celle décrite dans le secteur 36/2. Cette construction se place au début du IIIe s. av. n. è., si on tient compte des mobiliers retrouvés son comblement [36026].

Plusieurs indices donc invitent à considérer l'existence possible de fossés devant l'enceinte : la vérification de cette hypothèse sera certainement l'un des axes de recherche à inscrire dans la programmation à venir.

2.2.2. Les avant-murs

En plus des tours et des possibles fossés, le dégagement des niveaux de surface devant les courtines de la façade sud-ouest de l'enceinte a permis de repérer d'autres structures conservées en place, ou bien les traces de leur spoliation : il s'agit d'un ensemble intéressant de murs de défense avancés.

- MR36082 et MR36084, secteurs 36/1 et 36/3 : La découverte de deux puissants murs superposés constituant la suite de l'avant-mur MR36002 déjà repéré en négatif plus à l'est, dans le secteur 36/2 (fig. 4), a permis de réactiver une recherche sur ce type d'aménagement.

Pendant les travaux 1991-1994, face à la tour T3 et la porte P2, deux avant-murs partiellement bâtis l'un sur l'autre [MR1276 et MR1277] avaient été étudiés, et l'on avait souligné leur technique de construction très différente, ainsi que leur écart chronologique : le premier appartenait au dernier quart du IVe s. av. n. è. et le second était bâti vers 125 av. n. è. et cessait de fonctionner à l'époque augustéenne lors de l'aménagement de la porte P2 (López, Net, *Lattara* 9, 1996, pp. 62-65).

Au cours des programmes triannuels suivants, les fouilles de la zone portuaire (zones 26 et 34) avaient permis repérer la suite de l'avant-mur récent vers l'est [MR26170], ainsi que de montrer la présence d'une porte dans son tracé, liée à l'existence d'une rue (rue 130), perpendiculaire à celle qui accédait directement sur la porte de l'enceinte (P2) et longeait le rempart vers le sud-est (rue 124).

Une chronologie légèrement plus ancienne pour la construction de l'avant-mur (vers 150 av. n. è.) fut proposée, sans mettre en cause sa destruction partielle vers 25 av. n. è. L'hypothèse d'un véritable doublement du rempart, qui aurait aussi joué le rôle de mur de terrasse pour stabiliser les terrains face la porte de la ville, fut également suggérée (Garcia, Vallet, *Rapport Intermédiaire* 1999, p. 147 et sq.). Nulle trace de l'avant-mur ancien [MR1276] ne fut cependant repérée dans ces zones.

Vers l'ouest, une tranchée d'épierrement [MR36002] fut dégagée en 1996 sur 12 m supplémentaires, suivant le même alignement que l'avant-mur ancien, mais avec une largeur légèrement inférieure (López, *Rapport Intermé-*

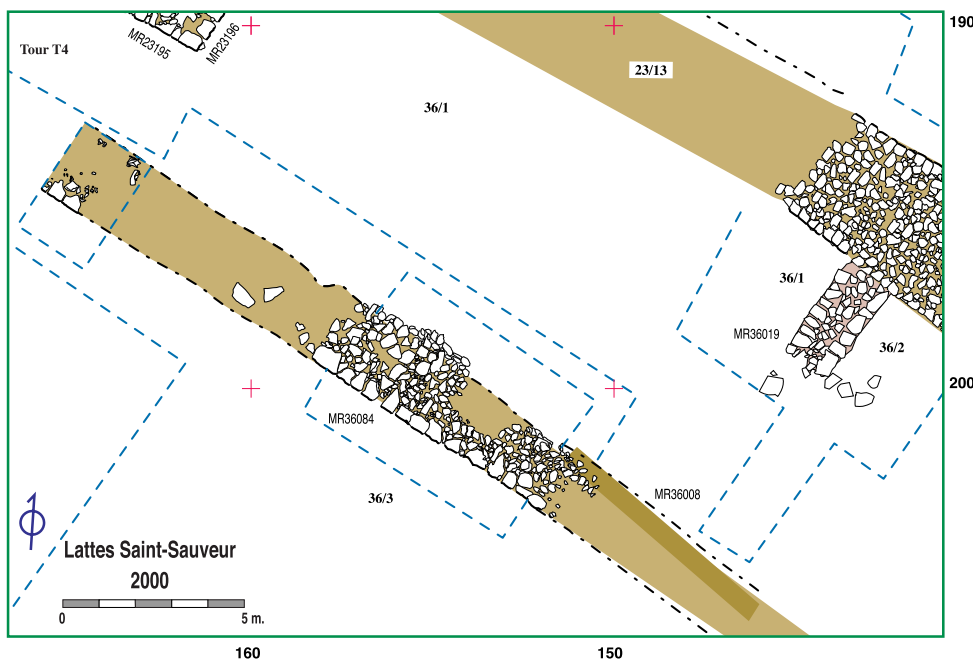


Fig. 14 : Plan de l'avant-mur MR23084 et de l'implantation des sondages.

diaire 1996, p. 103 et ss). Le fond de cette tranchée n'a pas été atteint à cause de la nappe phréatique. Néanmoins, certains grands blocs en calcaire dur laissés dans le comblement de la tranchée laissaient entrevoir que l'avant-mur du II^e s. av. n. è. avait été construit dans cette zone suivant le tracé du précédent. La fouille avait été arrêtée à l'endroit où un mur de maison épierrière [MR36008], marqué par un enduit mural resté en place [36020], venait se surimposer à la tranchée d'épierrement de l'avant-mur.

Les travaux l'année 2000 ont poursuivi le repérage de cette structure vers l'ouest. Un nettoyage de surface a permis de repérer un puissant tronçon de mur en plan [MR36084] sur 7,5 m de long, ainsi que les traces de sa spoliation [36088] sur une longueur supplémentaire de 35 m vers le nord-ouest. La partie conservée s'organise parallèlement à la courtine du rempart protohistorique [MR23143, sect. 23/13], à une dizaine de mètres au sud.

Deux sondages ont été implantés, distants de 7 m. Le premier a été placé à l'extrémité occidentale du mur romain [MR36008], à cheval sur l'avant-mur reconnu en surface. Il mesure 6,5 m de long dans le sens nord-ouest/sud-est, et 4,5 m de large (fig. 14 et 15). Il a été poussé jusqu'à une profondeur de 0,6 m du côté interne (sect. 36/1) et 1,5 m du côté externe (sect. 36/3). L'arrêt de la fouille a été imposé à l'intérieur par l'organisation des structures. On a en effet rencontré deux murs superposés, le plus récent [MR36084] étant bâti sur un talus avec la technique d'un mur de terrasse classique, présentant un seul parement sur la face externe. Il était impossible, donc, de fouiller cette partie sans démonter le mur.

Des acquis plus significatifs ont été obtenus lors de l'exploration des parements externes (sect. 36/3), qui se succèdent sur une hauteur totale de 1,45 m. À la base se trouve un premier avant-mur [MR36082] qui est déjà en fonctionnement vers 125 av. n. è. Celui-ci est partiellement détruit pour des raisons inconnues et, peu avant 25 av. n. è., il est restauré avec un appareil plus soigné [MR36084]. Apparemment, ce mur récent reste en élévation jusqu'à la fin du I^{er} s. de n. è.

Cependant d'autres indices permettent penser qu'à cette époque il s'agit d'un tronçon erratique, car dans un sondage de 2 m de large effectué plus à l'ouest (fig. 14), les restes d'un de ces avant-murs apparaissent à une cote plus basse et noyés par une puissante couche post-augustéenne. Cette remarque se confirme dans le sondage «R» qui montre qu'un important décaissement s'est produit dans toute la zone au cours du I^{er} s. de n. è.

- MR23125, secteur 36/5 : les fouilles de l'année 2000 ont montré que cette structure, interprétée au départ comme une possible tour (López, Tartera, *Rapport Intermédiaire* 1999, p.52-53), correspondait à un large mur (1,8 m), dont il ne restent que des traces de la fondation et ponctuellement une première assise de gros blocs de calcaire dur (fig. 16).

Ce mur s'organise parallèlement à l'enceinte, face à la jonction des courtines MR23147, et MR23158, à environ 4 m de distance. Son tracé a été repéré sur 9 m de long, soit à partir des restes conservés, soit à partir du négatif de l'épierrement qui affecte son extrémité occidentale.

La chronologie de ce morceau d'avant-mur demeure incertaine. Par sa position stratigraphique, il semblerait correspondre à une structure d'époque romaine, mais les données de terrain ne permettent pas pour le moment confirmer cette datation ; la seule chose certaine est qu'il peut être attribué à une date postérieure au dernier quart du II^e s. av. n. è. (*infra*).

Sa fonction est aussi problématique. En apparence, il ne peut pas être rattaché à l'avant-mur de même époque repéré plus à l'est [MR36082, sect. 36/3], ni par la technique de construction, ni par la position topographique ou l'orientation. Néanmoins, son aspect massif n'exclut pas une fonction défensive du même type. Il s'agit, en somme, d'une structure encore méconnue et il faudra atteindre l'apparition de nouvelles traces plus à l'ouest pour pouvoir l'interpréter correctement.



Fig. 15 : Détail du parement externe des avant-murs MR36082 et MR36084. Photo prise de l'ouest.



Fig. 16 : Vue générale depuis l'ouest du possible avant-mur MR23125.

2.3. Explorations à l'intérieur de la ville

Durant la première année du présent triannuel (1998), les travaux ont été consacrés en grande partie à la poursuite du sondage 203, entamée en 1996 afin de préciser les limites de la ville dans la partie sud-ouest du chantier. De ce fait, le sondage 203 a été désormais relié au reste de la fouille et les structures rattachées au plan général. Les différentes Us fouillées en 1996 ont été transférées dans de nouvelles zones et secteurs correspondant à cet urbanisme, suivant les protocoles habituels du système d'enregistrement de Lattes (fig. 17).

Les résultats de ces deux interventions, complétés par ceux des années suivantes à l'extérieur de l'agglomération, ont apporté de précieux renseignements dans deux domaines d'un intérêt majeur concernant l'évolution du site et son organisation urbaine.

D'abord, ils ont montré que la ville antique de Lattes s'étendait, au moins dès le milieu du Ve s. av. n. è., au-delà du terrain propriété de l'État. À cette époque déjà, la largeur de la ville dans le sens est-ouest dépassait 240 mètres et sa limite ouest devait se trouver très près du bras central du delta du Lez (dit Lez-Vielh), que l'on situe sous le village actuel (tracé du chemin du Muscadel).

Ensuite, l'analyse des structures apparues ont permis formuler l'hypothèse de la présence d'une autre porte principale, non loin de l'endroit fouillé. Malheureusement, celle-ci se situe selon toute probabilité sous les villas actuelles, en dehors du chantier de fouille.

2.3.1. Organisation de la voirie et indices d'une nouvelle porte dans la façade sud-ouest de la ville

Un carrefour en forme de patte d'oie a été repéré dans la partie la plus occidentale du chantier (X: 90-132; Y: 210-243), où convergent trois nouvelles rues d'un rang hiérarchique différent par rapport au réseau interne:

- *Rue 135* : Importante voie (plus de 5 m de large) déjà repérée lors de la fouille du sondage 203, qui peut se rattacher à la rue 116 et qui, comme celle-ci, présente une orientation est-ouest dans une partie de son tracé (sect. 135/2), pour tourner ensuite vers le sud-ouest (sect. 135/1). Il s'agit donc d'un axe de circulation qui gère l'urbanisme de cette zone, aussi bien pour ce qui concerne l'implantation des îlots que l'organisation du reste de la voirie. Elle a été fouillée sur 23 m de long.

Deux niveaux de circulation, constitués par des pavages de galets très serrés, ont été explorés. Le plus ancien [SL203009=SL135003] est légèrement antérieur au milieu du IIe s. av. n. è. et le plus récent [SL203004] date vers 125 av. n. è. Sans doute la mise en place de cette rue est nettement plus ancienne.

- *Rue 133* : Perpendiculaire à la rue 135, la rue 133 aboutit à celle-ci par le sud : elle se place en fait entre le rempart et la voie principale; on ignore si son tracé se poursuivait vers le nord-est, à l'autre côté de la rue 135. Partiellement fouillée, elle a été reconnue sur une longueur de 5,5 m et sur une largeur de 3,6 m. Il s'agit d'une rue apparemment secondaire, qui sera supprimée lors d'une réfection de l'îlot voisin (zone 39) pendant la deuxième moitié du IIe s. av. n. è.

- *Rue 134* : Petit tronçon de rue également perpendiculaire à la rue 135, mais du côté nord. Elle apparaît d'abord comme un prolongement vers le nord-ouest de la rue 135, mais avec une largeur bien moindre (env. 2,4 m). Puis elle présente une inflexion à 90° vers le nord-est longeant la façade de l'îlot 40. Les deux tronçons ont été repérés sur 9 et 5 m respectivement. Le dernier pavage conservé [SL203010] est daté également vers le milieu du IIe s. av. n. è.

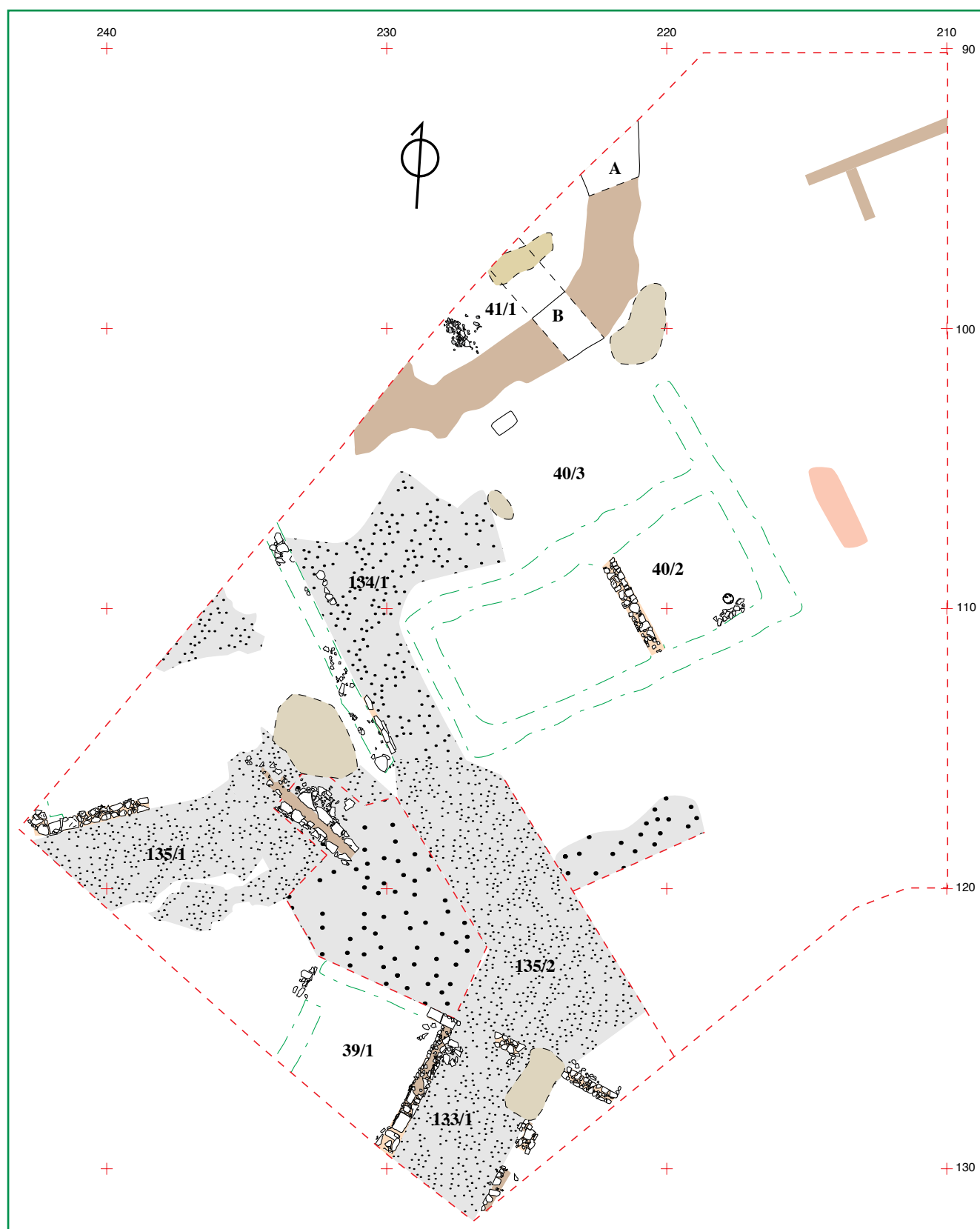


Fig. 17 : Plan général des zones fouillées au nord-ouest du chantier.

Un premier indice à considérer est que la présence de ce carrefour détermine un changement d'orientation dans la distribution des îlots. Ainsi, il peut être observé qu'à l'est de cet espace s'organise, depuis le IV^e s. av. n. è (et sans doute avant), toute une batterie de maisons (**zone 52**) perpendiculaires au tracé de l'enceinte sud-ouest et à la rue 116 (*infra*). Cette disposition se maintient au moins jusqu'à la fin de II^e s. av. n. è, si l'on en juge par la tra-

me repérée au sud de la rue 135 (**zone 39**). Néanmoins, au nord du carrefour et suivant l'inflexion de la rue 135, les nouveaux îlots (**zone 40**) présentent une orientation divergente vers le nord-ouest. Ce grand espace non bâti permet régler les nouveaux alignements des maisons et suggère une solution similaire à celle observée dans l'angle sud-est de la ville (place 123). Il est assez probable donc que la rue 135, dont l'importance est patente, se poursuivait vers le sud-ouest et aboutissait à une porte dans l'enceinte.

La concentration de tours (T5 à T7) très près de cette porte supposée constitue un deuxième argument pour imaginer son existence (fig. 18). La vérification de cette hypothèse ne sera néanmoins pas possible dans l'immédiat, puisque la zone concernée se trouve en dehors des terrains de l'État.

2.3.2. Quelques traces de l'urbanisme adossé aux courtines de la façade sud-ouest

Seule une étroite bande a été dégagée le long du rempart du côté intérieur, afin d'obtenir des éléments de chronologie. Ce décapage superficiel a recoupé plusieurs habitations appartenant aux quartiers adossés à l'enceinte, qui n'ont pas été complètement délimitées. Cette bande de terrain *intra muros*, parfois avec une largeur inférieure à 1 m, a été enregistrée en **zone 52** et 6 secteurs ont été provisoirement implantés (fig. 4). Les niveaux conservés ont dans tous le cas une chronologie du IV^e s. av. n. è. De l'est vers l'ouest, il s'agit des secteurs suivants:

- **Secteur 52/6** : vaste espace compris entre le mur MR52013 à l'est et le mur MR52012 à l'ouest. Ces murs sont écartés de 20 m et ont été construits adossés aux redans des courtines MR23143 [sect. 23/13] et MR23147 [sect. 23/14].

- **Secteur 52/5** : Ses limites sont le mur mitoyen avec le secteur 52/6 [MR52012] et le mur MR52008 à l'ouest. Ces murs, parallèles entre eux, sont distants de 27 m, ce qui suppose qu'il existe d'autres structures intermédiaires. Ils s'adossent à la courtine MR23147 [sect. 23/14].

- **Secteur 52/3** : Secteur délimité par les murs MR52008 à l'est et MR52009 à l'ouest. Il s'agit d'un autre secteur provisoire, car la distance entre les deux murs est de 27 m. Les courtines en relation avec ces murs sont MR23147, sect. 23/14 et MR23158, sect. 23/18.

- **Secteur 52/2** : Se place entre les murs MR52009 à l'est et MR52011 à l'ouest. La distance entre les deux (6 m) paraît correspondre au module classique d'une pièce. Celle-ci a été bâtie contre la courtine MR23158 [sect. 23/18].

- **Secteur 52/1** : Délimité par les murs MR52011 à l'est et MR52010 à l'ouest, appartenant à une pièce de 7,2 m de long, s'adossée également à la courtine MR23158 [sect. 23/18].

- **Secteur 52/7** : Le mur MR52010 constitue la limite ouest de ce secteur ; la limite opposée n'a été atteinte.

2.3.3. L'urbanisme dans la partie sud-ouest du chantier

Autour du carrefour décrit ci-dessus, plusieurs éléments d'îlots ont été partiellement fouillés et enregistrés dans les zones 39, 40 et 41:

- **Zone 39** : Îlot apparu lors de la fouille de 1998, délimité par la rue 135 au nord et ponctuellement - dans l'état le plus ancien repéré - par la rue 133 à l'est. Cet îlot se situe à l'extrémité sud-ouest du chantier et comprend deux pièces (secteurs 39/1 et 39/2), dégagées partiellement sur leur moitié nord. C'est le seul qui suive encore l'orientation des quartiers du IV^e s. av. n. è. (zone 52). La chronologie de cet ensemble se place entre le premier quart du II^e s. av. n. è. et le I^{er} s. de n. è.

- **Zone 40** : Il est délimité par la rue 135 au sud et la rue 134 à l'ouest (une autre rue longue probablement la

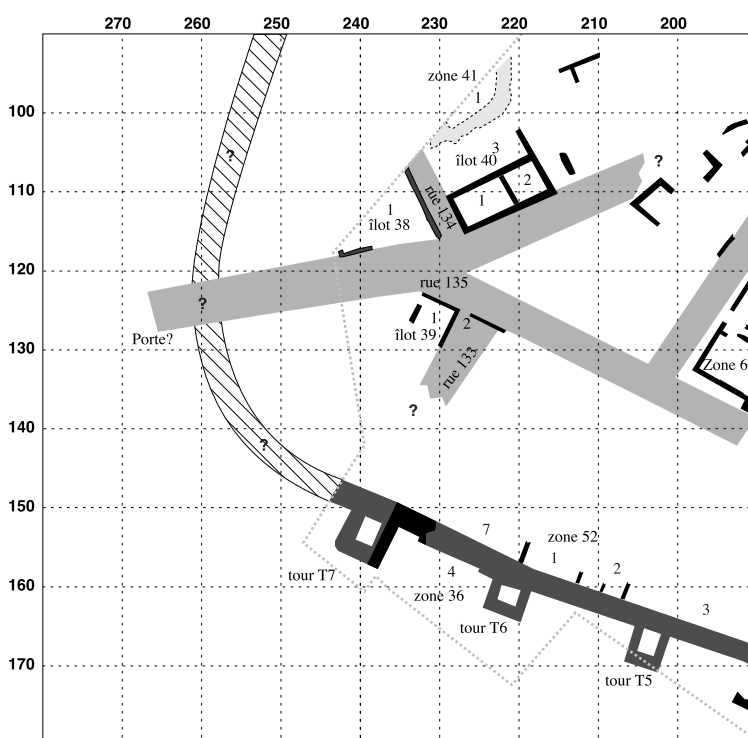


Fig. 18 : Restitution hypothétique d'une nouvelle porte à l'angle sud-ouest de la ville.

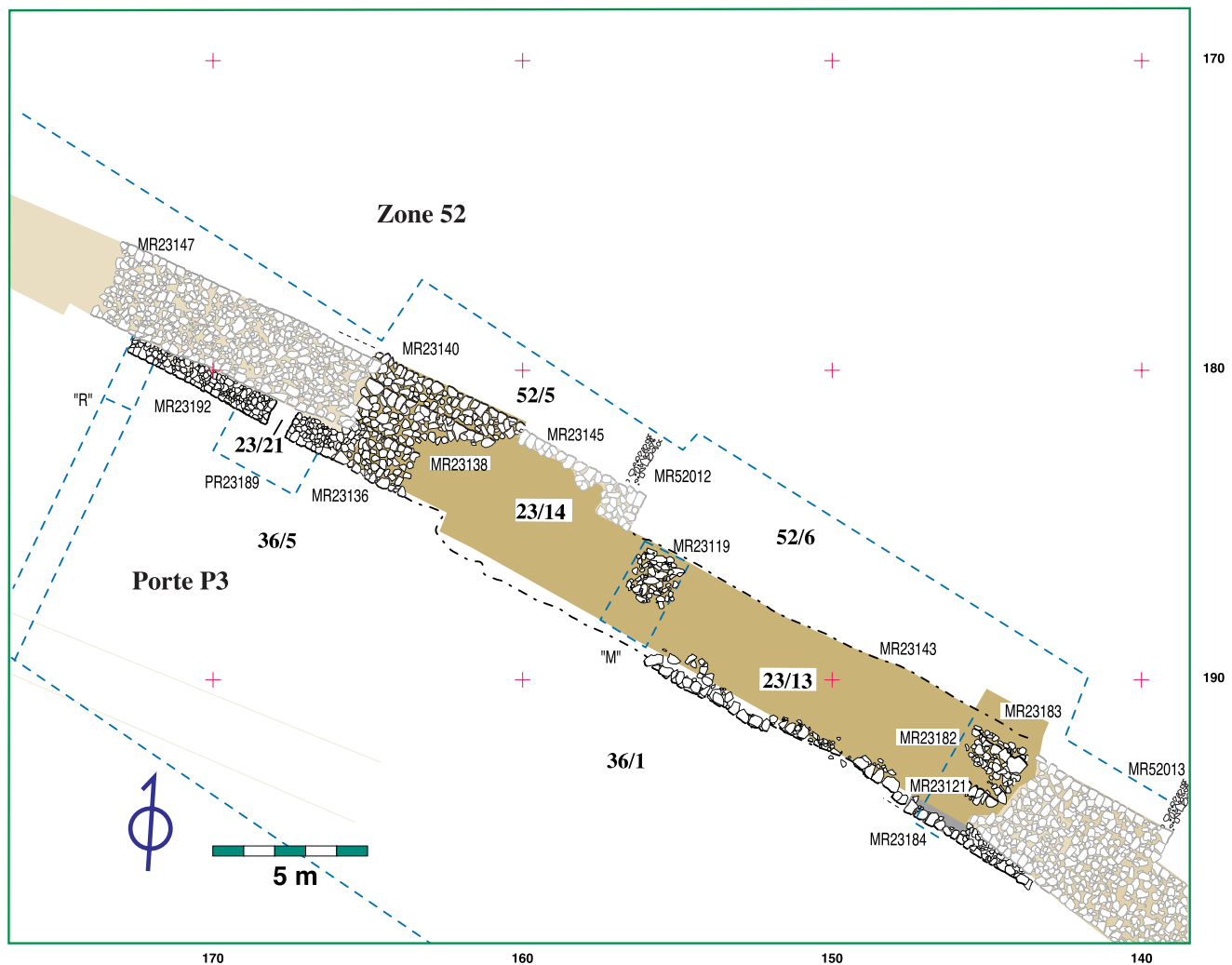


Fig. 19 : Plan général des courtines archaïques à parements multiples (secteurs 23/13 et 23/14).

façade est, mais cet espace reste encore à fouiller). On ne connaît pour le moment qu'un grand bâtiment constitué par deux pièces (secteurs 40/1 et 40/2) et une cour annexe (secteur 40/3). Les premiers niveaux repérés datent de la fin du II^e av. n. è.

- **Zone 41** : Il s'agit d'un espace singulier, situé à l'ouest de la zone 40 et à l'extrémité nord-ouest de la zone dégagée. Un fossé moderne en forme d'arc de cercle sépare des niveaux d'époque différente: au sud-ouest la zone 40 (II^e s.), et à l'ouest des couches sans structures construites visibles, datées du IV^e s. av. n. è. Ces dernières, dans l'attente des travaux ultérieurs, ont été attribuées à une nouvelle zone, numérotée 41.

3. Description des composantes du système défensif, stratigraphie et chronologie

Comme synthèse provisoire, dans l'attente de nouvelles fouilles et d'une étude plus approfondie des résultats actuels, l'évolution globale de l'enceinte sud-ouest de la ville et des structures annexes peut être systématisée comme suit:

- **Étape 1** : Construction à la fin du VI^e s. av. n. è. d'un rempart à parements multiples, jusqu'au nombre de trois (sects. 23/13 et 23/14). Présence d'une poterne en rapport avec la courtine la plus ancienne (sect. 23/21).
- **Étape 2** : Réfection ponctuelle, vers 475 av. n. è., de cette première enceinte (sect. 23/13 et probablement 23/7) ; bouchage de la poterne.
- **Étape 3** : Démolition de l'enceinte primitive et construction vers 450 av. n. è. d'un nouveau rempart qui suit *grosso modo* le tracé du précédant (traces de ses courtines dans l'ensemble des secteurs). Mise en place peu après (IV^e s. av. n. è.) d'un premier glacis ou fossé (sect. 36/2 et 36/5).
- **Étape 4** : Renforcement de l'enceinte avec des tours de flanc à une date imprécise du IV^e s. av. n. è. : T5 (sect. 23/16), T6 (sect. 23/17) et T7 (sect. 23/20). Cette chronologie reste à vérifier.

- **Étape 5** : L'ancien glacis ou fossé est colmaté vers 300 av. n. è. et il est surcreusé par une nouvelle structure du même type (sondage «R», sect. 36/5). Dans la première moitié du III^e siècle, une nouvelle tour est bâtie (T4, sect. 23/15).

- **Étape 6** : À la fin du II^e s. av. n. è., l'ensemble de la zone *extra muros* est protégée par un avant-mur (sects. 36/1 et 36/3). Celui-ci est encore en fonctionnement à l'époque augustéenne, date où il est soumis à une réfection.

- **Étape 7** : Dans le cours du I^{er} s. de n. è. l'avant-mur est démolí et la zone décaissée, bien que le tronçon reconnu reste en élévation. C'est peut-être à cette époque qu'est bâti l'avant-mur du secteur 36/5, bien que les données actuelles orientent vers une date plus ancienne.



Fig. 20 : Détail de la courtine archaïque à parements multiples [MR23136, MR23138 et MR23140]. Photo prise de l'ouest.

3.1. Etape 1: Le rempart archaïque (fin du VI^e s. av. n. è.)

La muraille archaïque a été repérée en plan dans deux secteurs différents (23/13 et 23/14) et son élévation observée jusqu'à la base dans le secteur 36/5 (sondage «R») et partiellement face à la poterne P3 (fig.19).

Son tracé coïncide globalement avec celui de l'enceinte du milieu du Ve s. av. n. è. bâtie par dessus, mais on a pu remarquer en plusieurs endroits que cette dernière, moins large, est plus ou moins décalée aussi bien vers l'intérieur que vers l'extérieur par rapport à l'orientation du mur sous-jacent. Cependant, jamais elle ne diverge en plan des alignements définis par les parements de l'enceinte archaïque qui lui sert de fondation.

Il n'est pas exclu que l'enceinte primitive puisse présenter de légers décrochements cachés par la construction de la courtine postérieure. Il convient en effet de se souvenir que cette hypothèse avait été proposée lors de l'interprétation des murs du sondage 27 du GAP sous la route de Pérols, et que durant le présent triannuel un petit décrochement a été repéré dans le secteur 23/14 (*infra*).

Les acquis les plus notables de l'actuel programme triannuel concernant cette première muraille ont été la constatation que dans deux secteurs la courtine est bâtie avec une technique mettant en œuvre des parements multiples, et la découverte d'une poterne (P3).

Par ailleurs, le tracé de cette première fortification a été repéré à partir de plusieurs sondages profonds dans le comblement de la tranchée d'épierrement. Ceux-ci, distants de 14 m, concernent les courtines MR23147 et MR23158 (fig. 4). Les coordonnées de ces sondages par rapport au quadrillage du site sont :

Sondage «N»:	182,25 / 175,14	Sondage «P»:	210,97 / 163,58
	180,81 / 175,82		209,97 / 160,50
	179,40 / 172,99		209,46 / 164,11
	181,07 / 172,46		208,37 / 161,03
Sondage «O»:	196,14 / 168,20	Sondage «Q»:	224,74 / 154,61
	194,63 / 168,71		226,01 / 158,46
	193,54 / 165,67		224,49 / 158,91
			223,14 / 155,11

Dans tous les cas, l'enceinte archaïque apparaît sous le niveau actuel de la nappe phréatique, ce qui rend difficile l'observation de ses caractéristiques. L'épierrement atteint des profondeurs variables: -4,09 m dans le sondage «N», -3,74 m dans le sondage «O», -4,28 m dans le sondage «P» et -3,80 m dans le sondage «Q». Dans les quatre cas, le mur ancien déborde des deux côtés par rapport au négatif du rempart du milieu du Ve s. av. n. è.

3.1.1. Les courtines à parements multiples

- *Secteur 23/14* : Ce secteur est le seul, sur la façade sud-ouest de l'enceinte, qui permette d'observer toute la

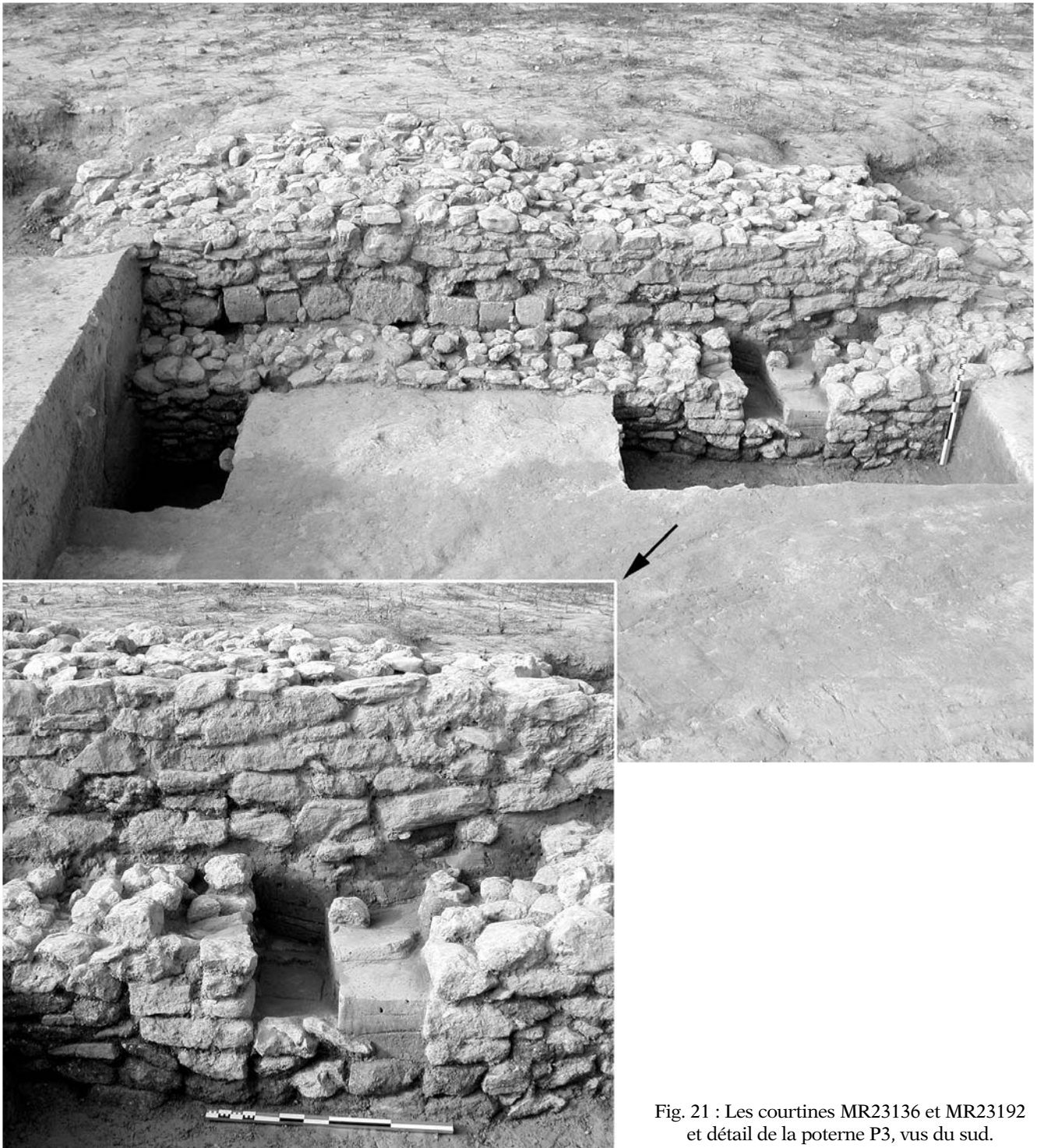


Fig. 21 : Les courtines MR23136 et MR23192 et détail de la poterne P3, vus du sud.

largeur de la première fortification. Jusqu'à présent, tous les endroits où l'enceinte primitive avait pu être repérée complètement en plan montraient un mur de type simple, qui présentait seulement des largeurs différentes selon les endroits : 3 m dans le secteur 23/11 et 4 m dans le secteur 23/7. Ici au contraire, on a pu montrer que le rempart archaïque était bâti par endroits avec des parements multiples, formant trois murs adossés (fig. 7 et 20).

En effet, on remarque un premier mur de type simple [MR23136], large de 1,55 m, dans la partie sud de l'ouvrage, c'est-à-dire du côté extérieur. Ce mur est visible sur 4 m, puis il s'interrompt pour laisser la place à la poterne P3 et se poursuit vers l'ouest au-dessous du rempart récent [MR23147], sous forme d'une nouvelle courtine [MR23192], repérée sur 5,2 m supplémentaires. Contre son parement intérieur existe ensuite un doublage, constitué par un nouveau mur [MR23138] qui mesure 1,45 m de large, conservé sur 4,5 m de long ; ce doublage n'est parementé que du côté nord, sur la face orientée vers l'intérieur de l'habitat. Enfin, un troisième mur [MR23140] s'adosse au précédant ; il est moins large (0,9 m), mais conservé sur une longueur supérieure (5,4 m) ;

il est construit également avec un seul parement du coté intérieur, vers la ville. L'ensemble de la courtine atteint ainsi une largeur totale de 3,9 m.

On peut supposer encore une dimension supérieure, car le négatif de la tranchée d'épierrement de ce mur dessine un petit décrochement en angle droit (40-50 cm) dans le parement situé le plus à l'extérieur [MR23136]. La profondeur de ces traces ne laissent aucun doute sur l'appartenance de cette tranchée au tracé du rempart archaïque, ce que la fouille partielle de la tranchée [23122 creusement ; 23133 comblement] paraît confirmer.

Seule l'élévation du mur le plus ancien [MR23192] a été observée en entier à partir des données fournies par le sondage «R» (sect. 36/5), implanté contre son parement externe (fig. 13). Le mur est conservé sur 10 à 11 assises qui atteignent une hauteur de 1,15 m. Son appareil est de type moyen avec des pierres de texture hétérogène, parmi lesquelles le grès est assez abondant.

Cette courtine est bâtie sans tranchée de fondation. À la base, trois couches stériles en mobilier ont été repérées : d'abord, une couche de tourbe humique [36078] passe nettement en dessous ; ensuite, une mince couche de concrétions de sable du Lez vient buter partiellement contre la base du mur [36077] et semble se poursuivre aussi sous la fortification ; finalement, une autre couche de sable grisâtre [36079] (peut-être la partie supérieure de la précédente ?) s'appuie déjà clairement contre le parement du rempart.

La reste de la séquence stratigraphique n'est composé que par deux remblais superposés de limon sableux [36056] et de limon plus argileux [36045 = 36055], le plus ancien buttant contre le rempart archaïque, le plus récent noyant sa partie supérieure et venant s'appuyer contre la courtine du milieu du Ve s. Ce remblai a été repéré aussi dans le sondage effectué face la poterne P3 [36055]. C'est sur ces deux couches que l'on observe le creusement d'un premier fossé [36086].

Du point de vue chronologique, la couche 36056, bien que contenant un mobilier très peu abondant, constitue un point de repère pour la fin du fonctionnement de la courtine ancienne ; la couche suivante [36045=36055] concerne la destruction du rempart archaïque et la construction du rempart qui lui succède [MR23147]. Toutes deux peuvent se dater vers le milieu du Ve s. av. n. è.

Us 36056 :

– Comptage des céramiques : pâte-cl. (2/1) ; a-etr (2/1) ; a-ibé (1/1) ; Total : 5/3

Us 36045=36055 :

– Inventaire du mobilier : • faune : 8 os ; 2 coquillages ; • terre : 1 fr. de torchis ;

– Comptage des céramiques : cl.-peinte (6/2) ; attique (1/1) ; pâte-cl. (13/2) ; com-etr (1/1) ; a-etr (10/1) ; a-gre (2/1) ; a-mas (11/1) ; a-ibé (1/1) ; CNT-Lor (18/4) ; dolium (1/1) ; Total : 64/15

– Typologie des céramiques : attique à vernis noir : coupe-skyphos 580-611 (1b) ; claire ancienne : cruche 530/560 (1b) ; amphore étrusque : amphore 3C (1b) ; cér. non tournée : coupelle C5 (1b) ; urne U3 (2b).

On peut retenir aussi comme indication de la chronologie haute de ces courtines certains mobiliers récupérés lors du nettoyage des parements :

Us 23124 :

– Inventaire du mobilier : • céramique : 1 trou de réparation sur attique ;

– Comptage des céramiques : cl.-peinte (2/1) ; attique (3/1) ; mort-m (1/1) ; a-etr (3/1) ; a-mas (15/1) ; a-ibé (1/1) ; CNT-Lor (17/3) ; dolium (1/1) ; Total : 43/10

– Typologie des céramiques : amphore étrusque : amphore 4 (1b) ; amphore massaliète : bord bd2 (1b) ; attique à fig. noires : Coupe de Droop Ky5b (1d) ; attique à vernis noir : Vicup 434-438 (1f) ; mortier massaliète : mortier 632 (1b) ; cér. non tournée : coupe C1 (1b).

Us 23133 :

– Inventaire du mobilier : • faune : 2 os ;

– Comptage des céramiques : com-ib (2/1) ; pâte-cl. (6/1) ; a-etr (12/1) ; a-mas (12/1) ; CNT-Lor (10/1) ; dolium (1/1) ; Total : 43/6

– Typologie des céramiques : amphore étrusque : amphore 3C (1b) ; cér. non tournée : coupe C2 (1b) ; urne U5 (1b).

Enfin, on peut considérer que les trois murs qui constituent la courtine archaïque [MR23136, MR23138, MR23140] ont été soit construits d'un seul coup, soit mis en place progressivement entre la fin du VIe et le premier quart du Ve s. av. n. è. La réponse à cette question sera difficile à trouver si la structure n'est pas démontée.

- Secteur 23/13 : Le bas niveau de la nappe phréatique pendant l'année 2000 a permis de reprendre la fouille de l'extrémité orientale de cette courtine, à l'endroit où l'épierrement présentait un front d'arrêt. Le nettoyage de ce front a confirmé l'existence des trois états différents dans l'évolution de la fortification repérés dans le secteur 1 de la zone 27.

Pour ce qui concerne l'enceinte archaïque, un autre tronçon du rempart à trois parements a été dégagé sur une longueur de 5 m, seuls les deux murs extérieur étant complètement visibles dans les limites du sondage.

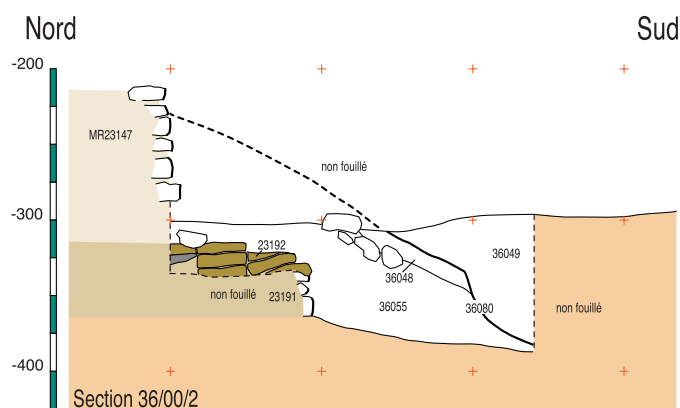


Fig. 22 : Section 36/00/2 dans poterne P3.



Fig.22a : Céramiques provenant de l'Us 36048 : 1 amphore étrusque 3A5 ; 2 : coupe claire peinte CL-MAS 423 ; 3 : bord de coupe attique des petits maîtres AT-FN Ky5.

La structure est identique à celle décrite dans le secteur 23/14. Un premier mur de type simple [MR23121], faisant office de façade extérieure, est doublé du côté intérieur par une deuxième courtine [MR23182] avec un seul parement tourné vers l'habitat. Un troisième mur [MR23183] s'appuie contre ; son parement côté intérieur n'a cependant pu être observé, car il se situe au-delà de la tranchée de spoliation du rempart récent [MR23143].

Il est néanmoins important remarquer que dans le secteur 23/14, la courtine MR23136 est plus étroite (1,55 m) que le mur MR23121 dans le secteur 23/13 (1,85 m). Cette différence pour-

rait s'expliquer par le tracé en crémaillère repéré dans de la tranchée d'épierrement. Le mur central des deux tronçons [MR23138 et MR23182] a par contre une largeur similaire (1,45 m).

Il n'existe pour le moment à cet endroit aucun autre repère chronologique que le mobilier récupéré lors du nettoyage des différents parements [23173], où se mélangent des tessons anciens probablement en place et d'autres nettement plus récent appartenant au comblement de la tranchée d'épierrement (entre 500 av. n. è. et 125 de n. è.).

Us 23173

- *Inventaire du mobilier* : • faune: 15 os; 3 coquillages; • terre: 11 fr. d'imbres (tuile); 1 fr. d'enduit peint;
- *Comptage des céramiques*: gris mono (1/1); cl.-peinte (1/1); attique (1/1); camp-a (1/1); ib-peinte (1/1); sig-sg (1/1); celtique (1/1); pâte-cl. (10/1); com-etr (1/1); kaol (1/1); a-etr (19/1); a-mas (20/3); a-ital (2/1); a-gau (12/2); a-gas (1/1); CNT-Lor (14/3); dolium (9/1); Total: 96/22
- *Typologie des céramiques*: grise monochrome: coupe carénée 3 (1b); claire peinte: coupe à une anse 410 (1b); ibérique peinte: kalathos 2711 (1b); sigillée sud-gauloise: coupe Dr29b (1b); claire ancienne: cruche 530 (1b); amphore massaliète: bord bd9 (2b); amph.gauloise: amphore 1 (1b); amphore 4 (1b); cér: non tournée: urne U5 (1b); urne U7 (1b).

On rappellera également qu'un sondage («M») pratiqué en 1996 dans la tranchée d'épierrement de ces courtines adossées, 12 mètres à l'ouest de l'endroit où elles sont conservées en élévation, avait montré que l'enceinte archaïque MR23119 était épierreée jusqu'au niveau de la nappe phréatique (fig. 4). Ce sondage avait fourni également un lot d'amphores étrusques et une coupe ionienne B2 de chronologie particulièrement haute [36005] (avant la fin du VI^e s.).

Us 36005 :

- *Comptage des céramiques*: grec-or (1/1); a-etr (11/2); Total: 12/3
- *Typologie des céramiques*: amphore étrusque: amphore 4 (2b); grec oriental: kyllix KyB2 (1b)

3.1.2. La poterne P3 : PR23189

Une fois le sondage «R» mis en place et la tour T4 repérée en plan, on a procédé au décaissement de la surface intermédiaire entre ces deux points, laissant une bande de 1,5 m autour de la tour pour développer une fouille fine destinée à asseoir sa datation. L'enlèvement de ces niveaux avait aussi pour but de mettre en valeur l'élévation conservée du rempart du milieu du Ve s. av. n. è. [MR23147] dans le secteur 23/14 et le repérage en plan du mur plus ancien [MR23136] à parements multiples, visible plus à l'est où il débordait de l'alignement de l'enceinte postérieure. C'est au cours de ces travaux que fut découverte la poterne P3.

Un nouveau sondage (sect. 23/21) a été mis en place face à l'ouverture (fig. 21) et la stratigraphie repérée est apparue comme la continuité de celle relevée dans le sondage «R», malgré l'absence partielle des niveaux supérieurs et l'impossibilité matérielle de pousser ce sondage jusqu'à la base de l'enceinte à cause de la nappe phréatique.

Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, aucun niveau de circulation en rapport avec le fonctionnement de la poterne n'a été repéré, les couches fouillées correspondant à des remblais formés quand celle-ci était déjà bouchée et hors d'usage (fig. 22).

Cette séquence de remblaiement se compose d'une couche de limon argileux [36055=36045] avec quelques inclusions d'adobes, équivalente à la couche 36045 du sondage «R» (*supra*). Lui succède un niveau non repéré précédemment, plus limoneux [36048], qui prend une forte pente vers le sud, avec quelques blocs à la base [36081], correspondant peut-être aux restes d'un éboulis ponctuel de la courtine MR23147. Le creusement d'un

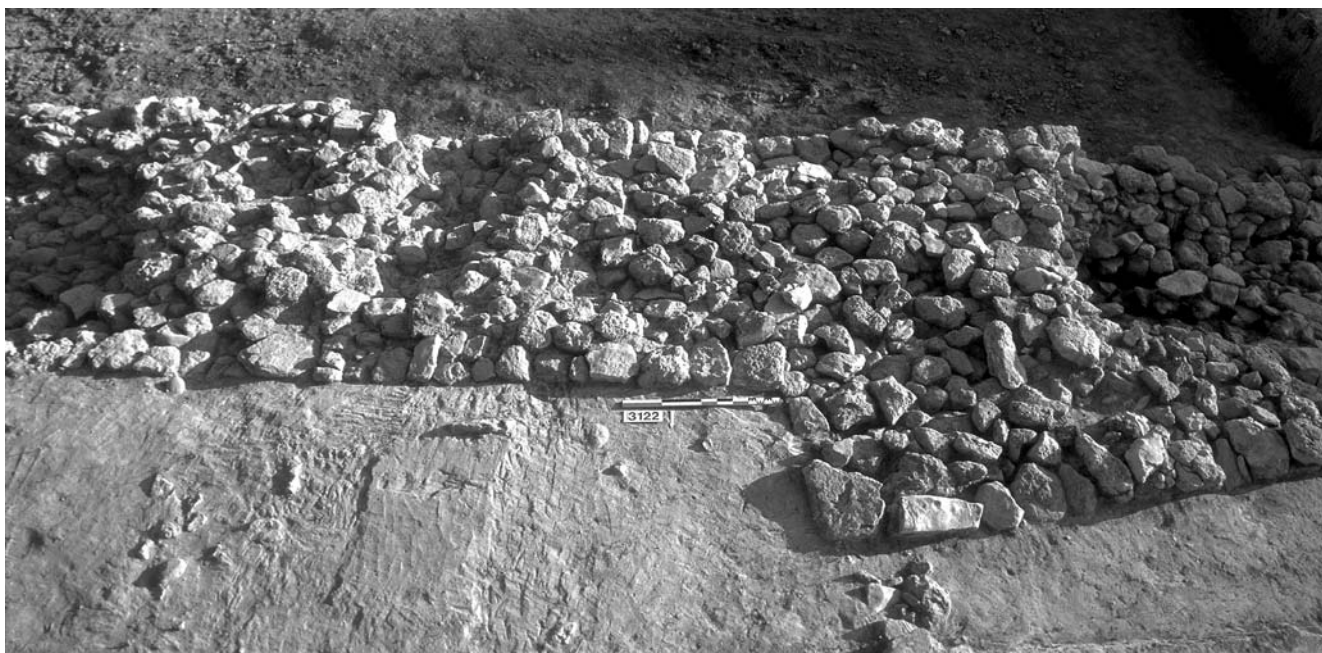


Fig. 24 : Vue plongeante du redan interne entre les courtines MR1233 et MR23143, prise du sud.

premier fossé [36089=36086] recoupe, comme dans le sondage «R», ces deux niveaux.

La poterne fut de toute évidence créée en même temps que les courtines qui la délimitent [MR23136 et MR23192], c'est-à-dire à la fin du VI^e s. Les remblais [36055=36045 et 36048] fournissent quant à eux un *terminus* pour dater le bouchage de la porte, qui apparaît relativement précoce, et en tout cas nettement antérieur à la reconstruction du rempart du milieu du Ve s. Le mobilier récupéré dans l'Us 36048, datable vers 500 av. n. è. (fig. 22a), pourrait permettre de synchroniser ce bouchage avec la restauration ponctuelle des environs de 475 av. n. è. :

Us 36048

– *Inventaire du mobilier*: • faune: 36 os;

– *Comptage des céramiques*: gris mono (1/1); cl.-peinte (1/1); attique (1/1); pâte-cl. (1/1); mort-m (1/1); a-etr (3/1); a-mas (3/1); CNT-Lor (7/2); dolium (1/1); Total: 19/10

– *Typologie des céramiques*: claire peinte: coupe à anses 423 (1b); attique à fig. noires: coupe des petit maîtres Ky5 (1b); mortier massaliète: mortier 621d (1b); amphore étrusque: amphore 3C (1b); cér. non tournée: coupe C2 (1b).

La structure du bouchage de la poterne est mixte, puisque composée de trois assises de pierres [23191] à la base (ou du moins au niveau d'arrêt de la fouille) et de trois assises de briques [23192] posées par dessus. Le module de ces briques est de 35x30x8 cm. La fouille des niveaux de fonctionnement de cette poterne est programmée pour la prochaine campagne.

3.2. Etape 2: Une réfection du rempart vers 475 av. n. è.

Cette réfection a d'abord été mise en évidence et datée lors des travaux à l'intérieur de l'habitat, dans la zone 27. Il s'agit, pour ce qu'on en sait actuellement, d'un aménagement ponctuel qui n'affecte que les courtines des secteurs 23/13 et 23/7. Dans le premier de ces secteurs, elle a été observée dans la coupe laissée par le front d'épierrement et se présente comme un nouveau mur [MR23184] qui noie le rempart à parements multiples précédant, s'aligne du côté sud avec son parement extérieur [MR23121] et déborde de son parement intérieur [MR23183].

D'autres traces de cette réfection semblent apparaître dans l'alignement de la courtine MR23121 [sect. 23/13] vers l'ouest (fig. 23), où la fouille de la tranchée d'épierrement du mur du milieu du Ve s. av. n. è. [MR23143], plus étroite, a révélé les restes d'un rempart plus large sous-jacent. Un important éboulis de cette courtine [23200] a été ponctuellement repéré.

Ces restes n'ont pas encore été complètement dégagés, mais certains indices permettent de supposer leur appartenance à la réfection des environs de 475 av. n. è. En effet, au centre de la courtine, un petit décrochement en angle droit (fig. 23) ne descend que sur 40 cm (2 assises), tandis que sur le reste du tracé, la base du rempart n'est pas visible. Il semble donc que, comme cela est le cas au point de jonction des secteurs 23/13 et 23/7, la réfection s'aligne sur le mur ancien, mais que par endroits elle en déborde également du côté extérieur. Dans l'attente d'une fouille minutieuse, ces tronçons n'ont pas encore été enregistrés de façon individuelle.

Cette observation est cependant importante car dans le secteur 23/7, à l'est, avait été repéré et partiellement



Fig. 25 : Vue générale des courtines de la façade sud-ouest.

fouillée une courtine [MR1313] sous l'enceinte du milieu du Ve s. av. n. è. [MR1233], plus large que celle-ci (fig. 5 et 6) et qui avait été attribuée au rempart archaïque (López, Net, *Lattara* 9, 1996. p.53 sqq.). Ce mur, d'autre part, descendait jusqu'à la cote de -3,58 m par rapport au niveau zéro du chantier; c'est-à-dire nettement moins profond que la fondation de la courtine orientale, située entre -4,75 et -4,6 m. On sait aussi que la courtine la plus ancienne de l'enceinte sud-ouest [MR23192], repérée dans le sondage «R», est fondée à une profondeur de -4,2 m et une valeur similaire a été observée dans le secteur 27/1. Il est donc possible qu'il faille corriger la datation initiale du rempart MR1313 et le rajeunir de 25 ans. Cette hypothèse devra être vérifiée durant les prochaines campagnes.

3.3. Etape 3: Construction d'une nouvelle enceinte (450 av. n. è.) et aménagement d'un premier glacis ou fossé.

Il s'agit de la partie de l'enceinte dont le tracé est le mieux connu depuis plusieurs années par les tronçons conservés et les négatifs des épierrements repérés en surface. Ce rempart a pu être observé et relevé dans tous les secteurs de la façade sud-ouest de la ville (fig. 23).

La présence d'un glacis, par contre, constitue l'une des nouveautés apportées par les travaux récents. Pour bien placer dans le temps les deux structures, nous ferons appel simultanément aux fouilles menées du côté intérieur de la ville (**zone 52**) et du côté extérieur (**zone 36**).

3.3.1. Les courtines

- Secteur 23/7 : MR1233.

Cette courtine est construite sur le rempart plus ancien [MR1313] dont on vient de parler. C'est le secteur où elle est conservée sur la plus grande longueur (21,6 m). Son élévation varie entre 1,2 et 1,3 m (fig. 5 et 6). Les travaux actuels ont permis de dégager complètement une portion de 8 m qui restait à fouiller à cause de mauvaises conditions de conservation du parement extérieur, légèrement déversé. La fouille des niveaux qui butaient contre le mur [23156], si elle n'a apporté aucune précision nouvelle sur la chronologie, a permis de mettre en valeur la muraille. La même remarque est valable pour le nettoyage de la partie supérieure de la courtine [23153]. Les mobiliers recueillis à cette occasion sont les suivants :

Us 23156 :

- *Comptage des céramiques*: attique (1/1); a-mas (3/1); a-etr (1/1); Total: 5/3

- *Typologie des céramiques*: attique à fig. rouges: cratère Cr0 (1a).

Us 23153 :

- *Comptage des céramiques*: com-itagr (1/1); mort-m (1/1); a-mas (1/1); a-etr (2/1); CNT-Lor (3/3); Total: 8/7

- *Typologie des céramiques*: mortier massaliète: mortier 641 (1b); amphore étrusque: amphore 4 (1b); amphore massaliète: bord bd5 (1b); cér. non tournée: urne U2 (3b); commune grecque: chytra 1 (1b).

Le mauvais état du parement est dû à la présence d'une fosse tardive [FS1320] creusée dans le mur lui-même. Celle-ci [creusement 23142 ; comblement 23154] présente un plan ovale (1,8 x 2,4 m) et a entraîné l'arrachement de 4 à 5 assises du blocage intérieur du rempart. Datée du IIe s. de n. è. au plus tôt, elle s'intègre dans une série de structures similaires repérées dans les zones 26 et 27. Ce creusement s'est produit sans doute quand le rempart n'était plus en fonctionnement, ni même sans doute visible.

Us 23154 :

- *Inventaire du mobilier*: • faune: 6 os; • terre: 1 fr. de tubulure d'hypocauste (?); • divers: tortue: 1 fr;

- *Comptage des céramiques*: camp-a (2/1); par-fin (3/1); sig-it (1/1); clair-c (1/1); b-luis (3/1); pâte-cl. (6/1); com-etr (1/1); af-cui (4/3); r-pomp (1/1); p-chaux (1/1); sabl-r (9/1); kaol (2/1); com-om (1/1); a-etr (24/1); a-mas (10/1); a-ibé (1/1); a-ital (3/1); a-gau (17/1); a-gas (1/1); a-bet (3/1); CNT-Lor (7/1); dolium (7/1); Total: 108/24

- *Typologie des céramiques*: sigillée italique: coupe 22.1 (1b); africaine de cuisine: plat 23B (1b); couvercle 196 (1b); marmite 197 (1b); commune étrusque: urne 1a (1b); amphore étrusque: amphore 4 (1b); amphore 3AB (1b); cér. non tournée: urne U2 (1b).

- *Secteur 23/13 : MR23143*. Un redan interne en angle droit (1 m de long) sert à définir une légère inflexion vers le sud-ouest par rapport à l'orientation de MR1233 (fig. 24) et la nouvelle courtine n'est conservée que sur 5 m de long. Il faut noter la présence d'un fragment de stèle insérée dans une assise de son parement extérieur.

Le reste de ce mur jusqu'au redan suivant, situé 15 m à l'ouest de la partie conservée, est complètement épierré [creusement 23122 ; comblement 23120 = 23135]. Le comblement de la tranchée initiale a été vidé jusqu'à la cote de -2,9 m pour préparer la restauration du monument, puis les niveaux qui butaient contre le négatif de la courtine du côté extérieur (sect. 36/1) ont été fouillés. Ceci a permis relever les traces des remparts plus larges sous-jacents (*supra*).

En plus des données acquises pendant la fouille de 1996 à l'extérieur de l'enceinte (sect. 36/1), le seul repère chronologique complémentaire apporté pendant ce triannuel pour cette partie du rempart correspond à la fouille des derniers niveaux conservés à l'intérieur qui butent contre le parement nord de la courtine [MR23143]. Ces couches fournissent une datation pour un état du fonctionnement du rempart qui n'est certainement pas le dernier, compte tenu de l'arasement du site. Il s'agit en ce cas d'un remblai de limon jaune [52006] qui appartient au secteur 52/6 et dont on peut placer la formation vers 425-375 av. n. è. :

Us 52006 :

- Inventaire du mobilier : • faune : 2 os;
- Comptage des céramiques : cl.-peinte (2/1); cct-lor (1/1); com-ib (3/1); a-mas (3/1); a-ibé (1/1); CNT-Lor (7/1); dolium (3/1); Total: 20/7
- Typologie des céramiques : com. tournée Lang. or.: urne 1 (1b).

La construction d'un avant-mur [MR36082], à la fin du II^e s. av. n. è., parallèlement à son tracé, laisse penser que la muraille protohistorique était encore visible et en fonctionnement à cette époque. Sa durée a pu se prolonger au moins jusqu'à l'époque augustéenne (*infra*).

Rappelons enfin qu'une vertèbre de baleine a été récupérée dans le comblement de la tranchée d'épierrement 23135 (se reporter à l'étude fournie par A. Gardeisen dans le *Rapport intermédiaire* 1999, p.63).

- Secteur 23/14 : MR23145 et MR23147. L'enceinte est ici conservée en deux tronçons différents séparés de 5 m (fig. 23 et 25). Le premier [MR23145] permet de repérer sur deux ou trois assises le redan interne (1 m de long), le parement intérieur et quelques pierres du blocage interne sur 4,6 m de long. Un fragment de stèle a aussi été réutilisé dans une des assises du parement.

Le second [MR23147] est visible en plan sur 9,2 de long et sur une largeur de 2,5 à 2,6 m. Son élévation a été dégagée du côté extérieur lors des travaux dans le secteur 36/5 déjà décrits. La hauteur maximale conservée atteint environ 90 cm, soit entre 6 et 7 assises. Il faut noter la présence de plusieurs fragments de stèles (sans doute quelques-unes appartenant à une même pièce) dans l'assise inférieure de la courtine (fig. 26).

Le reste du mur est épierré sur 14 m de long. La tranchée [creusement 23149 ; comblement 23157] a été fouillée seulement jusqu'à une profondeur de 20 à 30 cm, sauf dans le sondage «N» (*supra*).

Les remblais fouillés dans le sondage «R» et face à la poterne P3 (*supra*) fournissent un *terminus ante quem* pour la construction de cette courtine et ne mettent pas en cause sa datation vers le milieu du Ve s. av. n. è. Le fossé postérieur [FO36087] et la tour (T4) prouvent aussi qu'elle était encore en fonctionnement aux IV^e et III^e s. av. n. è. (*infra*), et plus tard jusqu'à l'époque augustéenne, car les traces de l'épierrement de l'avant-mur qui la borde [MR23084] sont visibles dans le sondage «R». Un nettoyage de surface préliminaire [23132] a fourni du mobilier se plaçant dans cette fourchette chronologique (III^e s. av. n. è.).

Us 23132 :

- Inventaire du mobilier : • faune : 5 os;
- Comptage des céramiques : camp-a (2/2); roses (1/1); cl.-peinte (1/1); a-etr (1/1); a-mas (12/1); Total: 17/6
- Typologie des céramiques : Roses : bol 27 (1b); campanienne A: bol 27a-b (2b); amphore massaliète: bord bd6 (1b); cér. non tournée: coupe à une anse C1d (1b); urne U5 (2b).



Fig. 26 : Détail des stèles prises dans parement externe du rempart [MR23147].



Fig. 27 : Traces de glacis et de fossés devant la poterne P3 et dans le sondage «R», vues de l'ouest.

Coté intérieur, deux remblais ont été partiellement fouillés contre la muraille dans deux endroits différents du secteur 52/5. Le premier [52003] butait contre le parement est du mur MR52008 ; le second [52005] contre le parement ouest du mur MR52012. La chronologie du mobilier recueilli se place entre 400 et 350 av. n. è. dans le premier cas et entre 450 et 400 av. n. è. dans le second.

Us 52003 :

- Inventaire du mobilier: • faune: 2 os;
- Comptage des céramiques: gris mono (1/1); attique (1/1); pâte-cl. (4/1); a-mas (73/1); a-ibé (1/1); CNT-Lor (35/5); dolium (1/1); Total: 116/11
- Typologie des céramiques: amphore massaliète: bord bd5 (1b); cér. non tournée: coupe C1 (1b); jatte J1d (2b); urne U2 (1b); attique à fig. rouges: cratère Cr4b (1d).

Us 52005 :

- Inventaire du mobilier: • faune: 6 os; • terre: 1 fr. de foyer décoré;
- Comptage des céramiques: bucchero (1/1); pâte-cl. (5/1); a-etr (1/1); a-mas (8/1); a-gre (1/1); CNT-Lor (25/3); dolium (1/1); Total: 42/9
- Typologie des céramiques: claire ancienne: coupe à une anse 410 (1b); cér. non tournée: jatte J1c (1b); bucchero nero: canthare Ct3h (1f).

- *Secteur 23/18 : MR23158.* La tranchée d'épierrement du rempart s'étend dans ce secteur sur 41 m à partir d'une nouvelle inflexion de la courtine vers le sud-ouest, qui semble coïncider avec un autre redan interne, seulement pressenti en négatif (fig. 23). Quoi qu'il soit, une nouvelle courtine orientée différemment [MR23158] peut être individualisée avec une largeur moyenne de 3,3 m.

Il s'agit de la courtine la plus endommagée de tout le secteur sud-ouest et les trois sondages effectués sur son tracé («O», «P» et «Q») ont montré qu'elle avait été complètement spoliée. Les repères chronologiques sont donc peu abondants, bien que deux tours (T5 et T6) flanquent son parement extérieur. La fouille de ces tours est tout juste entamée et leur chronologie est encore peu précise (IVe s. av. n. è.) (*infra*).

Le fonctionnement de cette courtine peut être cependant établi de façon ponctuelle à partir des données de l'habitat dans trois secteurs : 52/3, 52/2 et 52/1. Dans le premier secteur, on a fouillé un remblai de limon brun [52004] contre le parement est du mur MR52009; la datation se situe vers 425-375 av. n. è. Dans le second secteur, un remblai [52002] couvre toute la surface explorée ; sa datation se place également vers 425-375 av. n. è. Enfin, dans le secteur 52/1, un décapage superficiel [52001] fournit un mobilier daté vers 400-375 av. n. è.

Us 52004 :

- Inventaire du mobilier: • faune: 3 os;
- Comptage des céramiques: gris mono (1/1); attique (1/1); pâte-cl. (3/1); a-mas (8/1); CNT-Lor (8/1); dolium (3/1); Total: 24/6

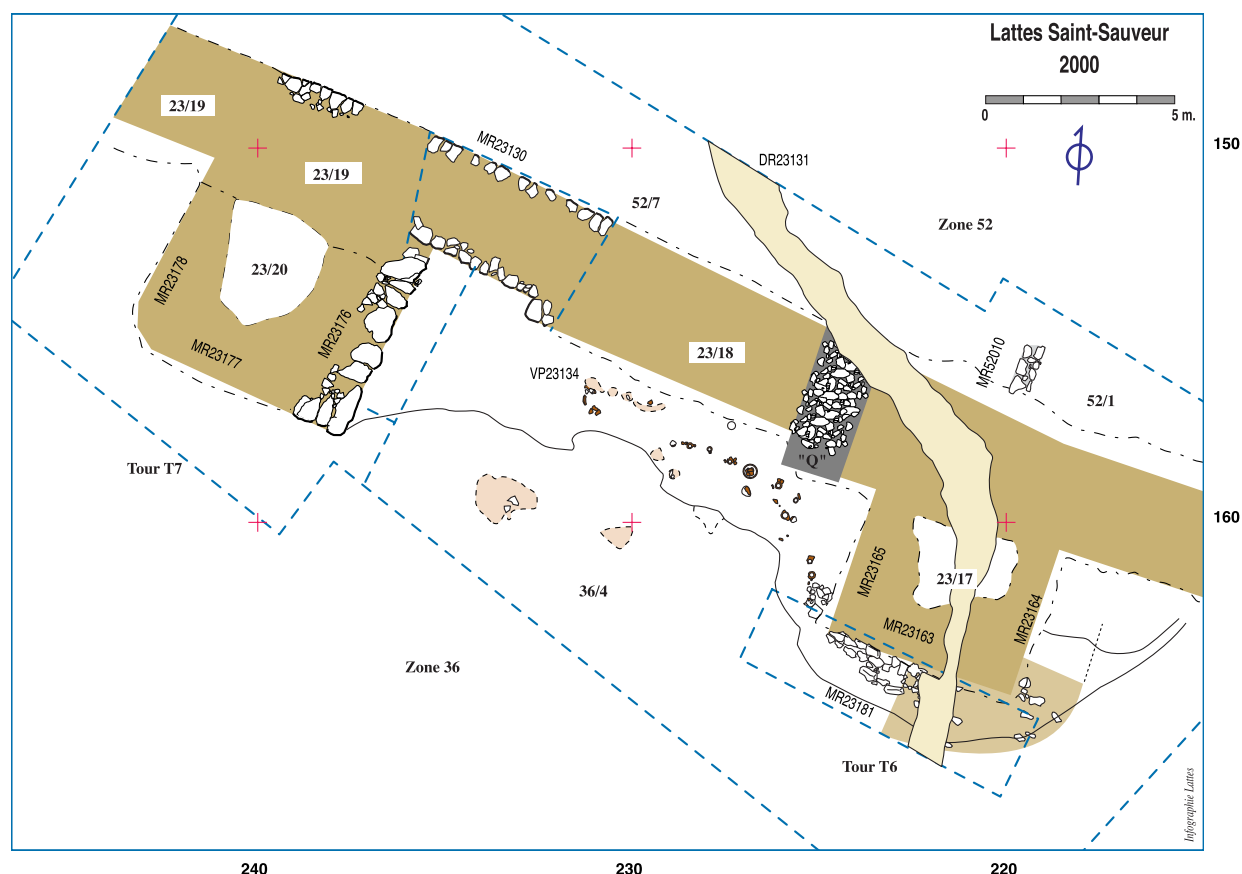


Fig. 28 : Plan des tours T6 et T7.

– Typologie des céramiques: grise monochrome: coupe carénée 3 (1b); claire ancienne: coupe à une anse 410 (1a); amphore massaliète: bord bd6 (1b); attique à fig. rouges: coupe à tige KyB (1d).

Us 52002 :

– Comptage des céramiques: attique (1/1); a-etr (2/1); a-mas (5/2); Total: 8/4
 – Typologie des céramiques: amphore massaliète: bord bd4 (1b); bord bd6 (1b).

Us 52001 :

– Inventaire du mobilier: • céramique: 1 trou de réparation sur at-fr Ky0; • faune: 5 os; • bronze: 1 fibule; 1 bracelet; • pierre: 1 fr. de meule da va-et-vient en basalte;
 – Comptage des céramiques: cl.peinte (1/1); attique (2/1); pâte-cl. (3/1); com-etr (2/1); a-etr (2/1); a-mas (59/2); a-ibé (1/1); CNT-Lor (12/1); dolium (8/1); Total: 90/10
 – Typologie des céramiques: attique à fig. rouges: coupe Ky0 (1f); cratère Cr4b (1f); claire ancienne: cruche 520 (1b); mortier massaliète: mortier 621a (1b); amphore massaliète: bord bd6 (1b); cér. non tournée: urne U3a (1b).

– *Secteur 23/19 : MR23130.* Ce nouveau tronçon est placé à la suite du précédent, mais la jonction reste difficile à préciser car à cet endroit le mur est également entièrement épierré. Néanmoins, le négatif de la tranchée montre clairement que la courtine prend ici une orientation vers le nord-ouest, légèrement divergente par rapport au reste de l'ouvrage.

On connaît cette courtine sur 20 m de long, sans avoir atteint son extrémité en limite de fouille. Un morceau est partiellement en élévation sur une longueur de 7,4 m (fig. 23). Seuls les deux parements (extérieur et intérieur) sont conservés, le blocage interne ayant été arraché plus profondément [comblement de la tranchée : 23150].

Us 23150 :

– Comptage des céramiques: camp-a (1/1); par-fin (1/1); com-etr (1/1); a-mas (9/2); a-etr (1/1); CNT-Lor (4/1); dolium (1/1); Total: 18/8
 – Typologie des céramiques: paroi fine: gobelet 5 (1b); amphore massaliète: bord bd5 (1b); bord bd6 (1b); cér. non tournée: urne U2 (1b).

L'observation la plus intéressante dans ce secteur conservé est un petit décrochement en angle droit (40 cm) dans le parement externe resté en place. De même, à 8,6 m plus à l'est, le négatif de la tranchée d'épierrement paraît dessiner clairement un dispositif similaire. La tour T7, juste dégagée en surface pendant la campagne 2000, flanque son parement extérieur.

Comme repères chronologiques, on dispose pour son fonctionnement des données de l'habitat (secteur 52/7), où un remblai [52007] fouillé contre le parement nord de ce rempart peut être daté vers 350-325 av. n. è.

Us 52007 :

– Inventaire du mobilier: • faune: 1 os;
 – Comptage des céramiques: attique (1/1); pâte-cl. (1/1); cct-lor (1/1); com-ib (1/1); a-mas (10/1); CNT-Lor (2/1); dolium (1/1); Total: 17/7

– *Typologie des céramiques*: attique à vernis noir: bol 825-842 (1b); claire ancienne: coupe à une anse 415b3 (1b); com. tournée Lang. or.: urne 1 (1b); amphore massaliète: bord bd4 (1b); cér. non tournée: urne U2 (1b).

Coté extérieur, la fouille de l'espace compris entre les tours T6 et T7 (secteur 36/4) permet d'affirmer que le rempart continuait ici de fonctionner pendant le III^e s. av. n. è. (*infra*).

3.3.2. Le glacis ou fossé du IV^e s. av. n. è

Quelques temps après la construction du nouveau rempart, l'espace extérieur est aménagé avec un dispositif singulier, dont nous avons déjà indiqué les difficultés d'interprétation. Un creusement se produit [36086], soit pour former un talus contre

l'enceinte, soit plus probablement en rapport avec la construction d'un fossé. Ce creusement a été observé à la fois dans le sondage «R» et dans la fouille pratiquée face à la poterne P3 (fig. 27). Dans le premier point, on voit bien qu'il coupe en même temps les couches les plus anciennes formées contre le parement extérieur du rempart archaïque [MR23192] et celles qui butent directement contre la courtine du milieu du Ve s. av. n. è. [MR23147], avec laquelle il a un rapport fonctionnel direct. La comparaison des deux stratigraphies confirme la continuité spatiale de la structure (fig. 13, 22 et 27). Dans l'attente de nouvelles explorations qui permettront de préciser la nature de ce dispositif, on se contentera de formuler quelques remarques à propos de sa chronologie.

Les remblais entamés par le creusement [36056, 36055=36045 et 36048], bien que le mobilier soit assez rare, peuvent se dater des environs de 500 pour les plus anciens et avant la fin du Ve s. pour les plus récents. Cette dernière indication constitue un *terminus post quem* pour la mise en place du probable fossé.

Le comblement de la structure est formé par une épaisse couche de sable grise ou blanchâtre, identifiée sous un numéro différent dans le sondage «R» [36031] et en face de la poterne [36049], bien que les deux Us soient équivalentes (fig. 27).

Us 36031 :

– *Inventaire du mobilier*: • faune: 15 os;
– *Comptage des céramiques*: autres vn (1/1); roses (1/1); pâte-cl. (1/1); a-mas (24/1); CNT-Lor (4/1); Total: 31/5.

Us 36049 :

– *Inventaire du mobilier*: • faune: 18 os;
– *Comptage des céramiques*: attique (1/1); a-mas (11/1); CNT-Lor (11/3); dolium (1/1); Total: 24/6
– *Typologie des céramiques*: attique à fig. rouges: cratère Cr4b (1b); cér. non tournée: coupe C1 (1b); coupe à une anse C1d (1b).

La chronologie de ces remplissages est déterminée par les matériaux les plus récents rencontrés dans le sondage «R» [36031], qui datent des premières années du III^e s., tandis que dans le sondage de la poterne [36049], le mobilier appartient globalement au IV^e s. La suite de la séquence stratigraphique dans le sondage «R» (*infra*) confirme la chronologie basse de l'Us 36031. Dans l'attente de nouvelles fouilles, on retiendra à titre d'hypothèse le début du III^e s. pour le comblement du fossé, et par conséquent pour la construction de la tour T4 qui est fondée sur ce comblement (*infra*).

3.4. Etape 4: Renforcement de l'enceinte ouest avec des tours de flanc (IV^e s. av. n. è.)

Il peut certes apparaître peu logique de mettre en place une réfection globale de l'enceinte vers le milieu du Ve s. av. n. è. sans concevoir en même temps d'autres défenses complémentaires comme les tours. Cependant, dans l'état actuel de la recherche, seule la tour d'angle T1, entre les courtines est et sud-est, est supposée construite à la même époque que le rempart.

Les trois tours (T5 à T7) découvertes dans la partie la plus occidentale de l'enceinte sud-ouest, écartées régulièrement d'environ 13,5 m, sont probablement postérieures aux courtines du Ve s. av. n. è. [MR23158 et MR23130] contre lesquelles s'adossent (fig. 4), et paraissent antérieures au III^e s. av. n. è. si l'on tient compte des observations effectuées à l'extérieur de l'enceinte. On les situera par hypothèse, en attendant la poursuite des

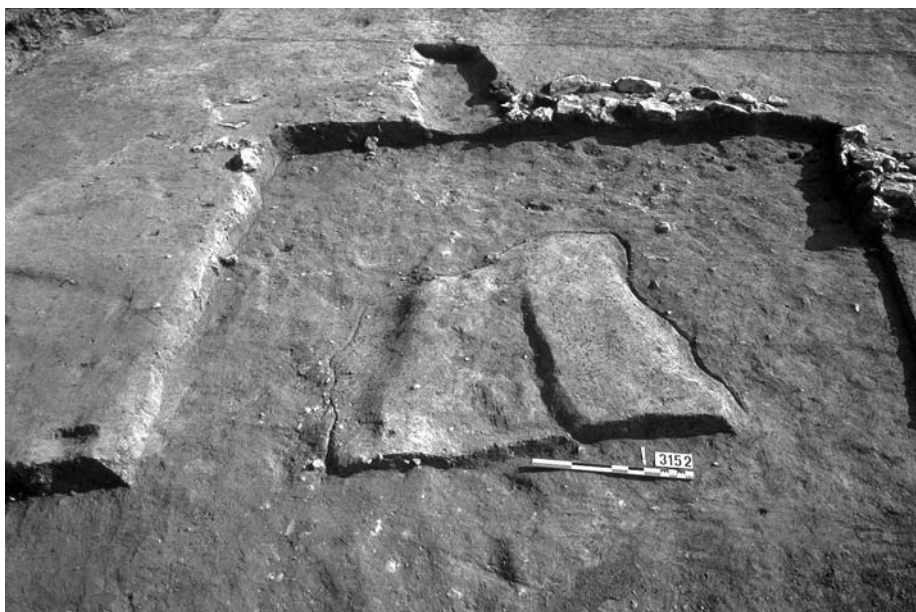


Fig. 29 : Vue de la tour T6 à noyau interne de terre (sect. 23/17). Photo prise du nord.

fouilles, dans le courant du IV^e s. Dans cet ensemble, la tour T6 présente l'intérêt morphologique d'avoir été doublée par un mur à plan arrondi [MR23181] (fig. 9).

- *La tour T5 (secteur 23/16)* : Elle se place perpendiculairement au tracé de la courtine MR23158, mais l'épierrement complet de ses parements ne permet pas d'étudier le contact entre les deux structures. Son plan, incomplet dans la partie frontale (limite de fouille), semble rectangulaire (environ 5 m de flanc par 4,4 m de large).

Cette tour est délimitée par trois murs [MR23128 à l'est ; MR23127 au sud et MR23160 à l'ouest] qui entourent un massif de limon jaunâtre très sableux [23161] de plan irrégulier à tendance trapézoïdale (fig. 4). Le profil des tranchées d'épierrement présente une section verticale du coté extérieur, tandis qu'il est irrégulier du coté opposé. D'autre part, le comblement des tranchées est constitué par la même couche de limon brunâtre très hétérogène pour les trois murs [23129 = 23151], ce qui prouve que la tour a été épierrée d'un seul coup.

Us 23129 :

- Inventaire du mobilier : • faune : 2 os ;
- Comptage des céramiques : camp-a (2/1) ; p-chaux (1/1) ; a-etr (2/1) ; a-mas (32/2) ; a-ital (6/1) ; a-gau (1/1) ; a-bet (2/1) ; a-tar (1/1) ; a-afr (2/1) ; CNT-Lor (3/1) ; dolium (1/1) ; Total : 53/12
- Typologie des céramiques : amphore massaliète : bord bd8 (1b) ; amphore gréco-italique : bord bd3 (1b).

Us 23151 :

- Inventaire du mobilier : • faune : 3 os ;
- Comptage des céramiques : pseudo-at (1/1) ; petest (1/1) ; camp-a (3/1) ; pâte-cl. (1/1) ; a-mas (12/1) ; a-ital (5/1) ; CNT-Lor (14/2) ; dolium (1/1) ; Total : 38/9
- Typologie des céramiques : petites estampilles : bol 2783 (1f) ; campanienne A : assiette 36 (1b).

Tout semble indiquer, donc, que cette tour a été construite suivant une technique déjà connue sur le site (cf. tour T1 dans la zone 21 et tout T2 dans la zone 26), où l'on met d'abord en place un massif de sédiment qui constituera le nucleus de la tour, et où sont ensuite bâtis les murs de la structure à l'entour, parementés exclusivement du coté externe.

L'absence de connexion entre le rempart et la tour (phénomène observé aussi dans la tour T3) peut s'expliquer par deux causes complémentaires. D'une part, la tour est postérieure à la fondation du rempart, ce qui implique qu'elle a été bâtie à une cote plus haute ; ensuite, elle a été mise en place sur un substrat en pente vers le sud. L'arasement général du gisement a provoqué en conséquence la disparition des assises en haut de la pente, lesquelles n'existaient peut-être déjà plus au moment de l'épierrement.

- *La tour T6 (secteur 23/17)* : La tour T6 se place à l'ouest de la tour T5, adossée à la courtine [MR23158]. Comme cette dernière, elle est complètement épierrée et bâtie avec la même technique de construction : un massif de limon sableux [23166] et trois murs périphériques [MR23164 à l'est ; MR23163 au sud et MR23165 à l'ouest]. Son plan est également rectangulaire (4 m de flanc par 5 m de large) mais, à la différence de la précédente, elle est parfaitement adossée contre le rempart (fig. 28 et 29) et présente une réfection secondaire.

En effet, les pierres interprétées en 1999 comme un possible éboulis [23169] se sont révélées en réalité appartenir à un doublage [MR23181] large de 1,4 m, qui se développe en demi cercle autour de la construction primitive. Pour l'instant, seul a été partiellement fouillé l'angle sud-est de la tour, mais trois assises sont déjà visibles. Elles sont constituées essentiellement de blocs et de moellons de calcaire dur (certains sont taillés) et de moellons de grès (bruts), liés à la terre, avec un blocage de cailloux de calcaire dur dans les espaces libres entre les blocs. Ce doublage semble construit sur une couche sablo-limoneuse bleutée [23194], mais ce point reste à vérifier.

La partie supérieure du massif central et des tranchées d'épierrement, ainsi que le doublage, ont été partiellement recoupés par un drain moderne [DR23131] qui traversait la tour en diagonale du nord-ouest vers le sud-est. Ce drain a affecté également l'enceinte et se poursuivait dans les deux sens au-delà de la partie fouillée. Relevé sur 18 m de long, il présente un profil en cuvette [23168] ; son plan a un tracé irrégulier ; la largeur varie entre

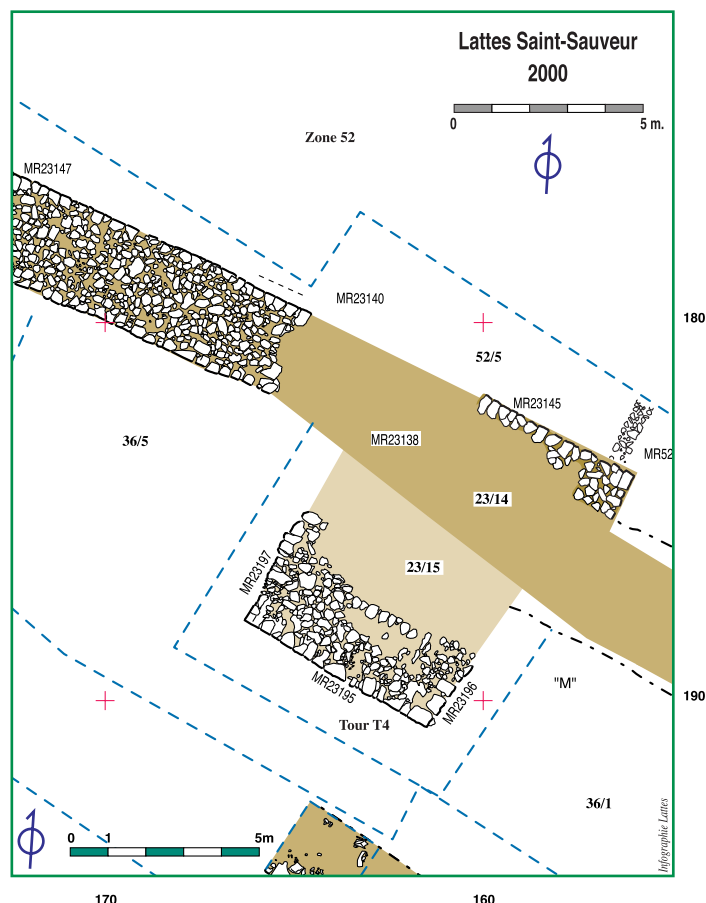




Fig. 31 : Détail des parements et de la partie postérieure de la tour T4.

1 et 1,2 m ; la pente est orientée vers le sud-est ; la profondeur est variable selon l'intensité de l'arasement (entre 30 et 50 cm). Le comblement du drain [23131] consistait en une seule couche d'argile et de limon noirâtre, farcie d'escargots de terre et contenant quelques documents antiques.

Us 23131 :

– Comptage des céramiques: roses (1/1); camp-a (3/1); pâte-cl. (1/1); com-ib (2/1); mort-m (2/1); a-ital (1/1); a-mas (9/1); a-afr (1/1); CNT-Lor (1/1); dolium (2/1); Total: 23/10

– Typologie des céramiques: amphore massaliète: bord bd6 (1b).

Cette structure apparaît clairement comme une rigole d'époque moderne liée aux système de drainage ou d'irrigation des champs, et débouchant sur une roubine plus importante implantée au sud de la partie fouillée, dont il reste encore des témoins visibles. Une structure similaire (FO41001) avait repérée durant la campagne de 1998 dans la zone 41.

La chronologie précise de la tour ne peut pas être encore définie. Après un nettoyage de surface [23171] livrant un mobilier mélangé, seul un remblai de limon sableux [36058] apparaît contre le mur qui double la structure la plus ancienne. Cette couche constitue un repère pour une étape de son fonctionnement, qui peut remonter au début du IV^e s. av. n. è.

Us 23171

– Inventaire du mobilier: • faune: 39 os; 10 coquillages;

– Comptage des céramiques: cl-peinte (1/1); attique (3/1); camp-a (15/5); sig-sg (1/1); pâte-cl. (10/1); cct-lor (2/1); af-cui (1/1); fumigée (1/1); p-chaux (1/1); sabl-o (1/1); a-etr (1/1); a-ibé (1/1); a-ital (3/1); a-gau (2/1); a-bet (1/1); CNT-Lor (31/7); Total: 75/26

– Typologie des céramiques: campanienne A: bol 31b (1b); coupe 33b (1b); assiette 36 (2b); africaine de cuisine: couvercle 196 (1b); com. tournée Lang. or.: urne 1a (1b); commune italique: couvercle 7d (1b); cér. non tournée: coupe C1 (1b); coupe à une anse C1d (1b); coupe C2 (1b); jatte J4a (1b); urne U7 (2b).

Us 36058 :

– Inventaire du mobilier: • faune: 7 os; 1 coquillage; • fer: 1 scorie;

– Comptage des céramiques: attique (1/1); pâte-cl. (2/1); a-mas (26/1); a-ibé (3/1); CNT-Lor (8/1); Total: 40/5

– Typologie des céramiques: attique à vernis noir: Castulo cup 469-473 (1t); claire ancienne: olpé 521 (1f); amphore massaliète: bord bd5 (1b).

D'autres indices, valables aussi pour la tour T7, orientent également vers une chronologie haute de ces structures. Il s'agit des données fournies par l'espace *extra muros* existant entre les deux tours (sect. 36/4) Une ensemble particulier [VP23134], constitué par 12 cols d'amphores massaliètes retournés et plantés en terre, prend place dans l'angle formé par le parement ouest de la tour T6 et le rempart. Les cols plantés dessinent en plan un arc de cercle (fig. 28). L'écartement entre chaque amphore n'est pas strictement régulier mais tourne autour de 50-60 cm. La présence, à l'intérieur de certains cols, de quelques cailloux plantés pourrait indiquer qu'il s'agit de calages de poteaux ou de piquets, qui pourraient être en rapport avec une structure légère bâtie à l'extérieur du rempart.

D'autres petites fosses, sans amphore en place, pourraient aussi se rattacher au même ensemble [FS36063; FS36064, FS36066 et FS36068], mais l'état de conservation ne permet pas de l'affirmer. Une dernière fosse [FS36074], placée plus au sud, à plan irrégulier (98x63 cm) et de profondeur inégale, semble constituer plutôt le fond d'un trou moderne.

L'ensemble des calages a été provisoirement daté aux environs du début du III^e s. av. n. è., d'après la morphologie des bords d'amphore. Cette indication fournit un *terminus ante quem* (également provisoire) pour la construction des tours T6 et T7.

- *La tour T7 (secteur 23/20)* : Elle s'adosse à la courtine [MR23130, sect. 23/19] et constitue la plus grande des tours jusqu'à présent repérées sur le site. Son mur ouest [MR23178] est complètement épierré au niveau d'arrêt de la fouille [23179 creusement; 23174 comblement] mais une partie du mur frontal [MR23177] et la totalité du mur oriental [MR23176] sont conservés en élévation. À l'intérieur, se trouve comme dans les cas précédents un noyau massif de limon sableux [23180].

Un premier sondage a été mis en place à l'angle des deux murs conservés et le long du flanc est [MR23176], ce qui a permis d'observer l'élévation sur 4 assises, sans avoir atteint le fond. Comme on l'a vu ci-dessus, le mur est bâti avec un très grand appareil, inusuel sur le site, des petites pierres servant de calage ou de réglage horizontal entre les interstices de chaque assise. La fouille s'est arrêtée sur une couche limoneuse de couleur marron [36073], sur laquelle apparaît un remblai sableux [36059], peut-être le même que celui repéré contre la tour T6 [36058]. Le mobilier est très peu significatif et, provisoirement, seules les données du contexte (secteur 36/4) peuvent être retenues comme indicateurs d'un état de fonctionnement de la tour.

3.5. Etape 5: Mise en place d'un nouveau fossé et construction d'une nouvelle tour au III^e s. av. n. è.

Le premier fossé repéré contre l'enceinte du milieu du Ve s. av. n. è. [36086] semble comblé peu après 300, selon la datation fournie par le remblai 36031 [sondage «R»]. C'est sur ces couches qu'on observe le creusement d'un nouveau fossé et la construction de la tour T4.

- *Le fossée FO36087* : Il n'est visible actuellement que dans le sondage «R» (fig. 13), mais il est conservé tout le long de la courtine MR23158 [sect. 23/18] pour les fouilles à venir. Le creusement [36087], déjà décrit, présente une sorte de berme avec un alignement de pierres plantées [36080] dans la partie supérieure, seul le bord plus proche du rempart ayant été pour le moment partiellement atteint.

La durée de ce fossé n'excéda pas un demi siècle, car dès le milieu du III^e s., il apparaît déjà complètement rebouché. Un premier remblai de limon sableux assez compact [36026] comble partiellement la structure vers 275 av. n. è.; puis un second du même type [36024] la scelle complètement vers 250.

Us 36026 :

- *Inventaire du mobilier* : • faune : 5 os;

- *Comptage des céramiques* : cl.-peinte (1/1); attique (1/1); pâte-cl. (1/1); com-ib (1/1); a-etr (4/1); a-mas (30/5); a-ibé (1/1); CNT-Lor (16/2); dolium (5/1); Total: 60/14

- *Typologie des céramiques* : claire peinte: coupe à anses 431 (1b); amphore massaliète: bord bd5 (1b); bord bd10 (1b).

Us 36024 :

- *Comptage des céramiques* : cl.-peinte (1/1); petest (1/1); pâte-cl. (4/1); com-itagr (2/1); a-etr (1/1); a-mas (3/1); CNT-Lor (6/1); Total: 18/7

- *Typologie des céramiques* : commune italique: couvercle 7 (1b).

- *La tour T5 (secteur 23/15)* : Une bande de 1,5 m. a été fouillée finement tout autour de cette structure, déjà décrite ci-dessus (fig. 30). Néanmoins, seule la base des murs de flanc [MR23196, à l'est et MR23197, à l'ouest] a été atteinte, tandis que le long du mur frontal [MR23195], la fouille reste arrêtée sur un niveau d'éboulis. Cette tour se présente aussi comme une structure massive avec un noyau central de terre sableuse [23199] et un blocage de cailloux au-dessus [23198]. Sa construction en pente est parfaitement visible (fig. 31) et son appareil est formé par des blocs de calcaire dur de taille moyenne, avec des pierres de chaînage d'angle. Une dalle taillée (moulure) est prise dans le parement du mur ouest [MR23196] et devra être déposée pour étude.

La tour a été bâtie sur les couches de sable [36031, 36049] qui comblent le premier glacis ou fossé [36086] aux environs de 300 av. n. è. Le premier remblai buttant contre la structure est constitué par une couche d'argile bru-

ne [36076] du côté ouest. La datation de cette couche dans la première moitié du III^e s. confirme les indications chronologiques précédentes.

Us 36076 :

- *Inventaire du mobilier*: • faune: 5 os;
- *Comptage des céramiques*: petest (1/1); pâte-cl. (1/1); cct-lor (1/1); a-etr (2/1); a-mas (5/1); a-ibé (1/1); CNT-Lor (21/2); Total: 32/8
- *Typologie des céramiques*: petites estampilles: bol 2783 (1b); com. tournée Lang. or.: urne 1a (1b); cér. non tournée: coupe C2 (2b).

Les remblais rencontrés à l'est (couche de sable grise 36057) et au sud (couche d'argile grisâtre 36070 qui constitue le niveau d'arrêt de la fouille) sont plus hétérogènes et sans doute constitués pour partie à une date ultérieure (II^e s.)

Us 36057 :

- *Inventaire du mobilier*: • céramique: 1 graffiti sur fond de at-vn; • plomb: 1 lest de ligne de pêche;
- *Comptage des céramiques*: cl.-peinte (1/1); attique (2/1); petest (1/1); camp-a (2/1); com-ib (1/1); a-mas (8/1); a-pe (1/1); CNT-Lor (1/1); dolium (1/1); Total: 18/9
- *Typologie des céramiques*: attique à fig. rouges: cratère Cr4b (1d); campanienne A: assiette 6 (1b).

Us 36070 :

- *Inventaire du mobilier*: • terre: 1 fr. de VMC; 1 rondelle sur a-mas;
- *Comptage des céramiques*: camp-a (1/1); pâte-cl. (2/1); a-mas (12/1); a-ibé (3/1); a-ital (2/1); CNT-Lor (11/1); dolium (4/1); Total: 35/7
- *Typologie des céramiques*: amphore ibérique: bord bd2d (1b).

Au-dessus de ces niveaux, deux remblais superposés de limon sableux avec quelques inclusions de briques enserrant la tour [36053=36054 et 36050=36052], sous un dernier niveau de limon sableux contre le parement sud [36030]. Toutes ces couches, au contenu hétérogène (mobilier mélangés des IV^e-II^e s.), semblent mises en place vers la fin du II^e s., sans doute à l'occasion de la restructuration du secteur marquée par la construction d'un avant-mur soutenant une vaste terrasse.

Us 36053 :

- *Inventaire du mobilier*: • faune: 4 os;
- *Comptage des céramiques*: attique (1/1); pâte-cl. (1/1); a-etr (2/1); a-mas (4/1); CNT-Lor (5/2); Total: 13/6
- *Typologie des céramiques*: cér. non tournée: urne U5 (2b); campanienne A: bol 31b (1b);

Us 36054 :

- *Inventaire du mobilier*: • faune: 6 os;
- *Comptage des céramiques*: pâte-cl. (2/1); a-ibé (4/1); a-autres (1/1); a-mas (13/1); a-etr (4/1); CNT-Lor (8/1); dolium (6/1); Total: 38/7
- *Typologie des céramiques*: amphore massaliète: bord bd3 (1b).

Us 36050=36052 :

- *Inventaire du mobilier*: • faune: 27 os; 2 coquillages;
- *Comptage des céramiques*: camp-a (1/1); celt-gr (1/1); a-mas (2/1); a-ital (1/1); CNT-Lor (6/1); dolium (1/1); Total: 12/6.

Us 36030 :

- *Inventaire du mobilier*: • faune: 20 os; 6 coquillages; • fer: 1 crampon; • terre: 1 fr. de tegula (tuile) peut être une intrusion; 1 rondelle sur camp-a;
- *Comptage des céramiques*: cl.-peinte (2/1); camp-a (9/2); pâte-cl. (3/1); a-mas (6/1); a-ital (3/1); a-autres (1/1); CNT-Lor (19/1); Total: 43/8
- *Typologie des céramiques*: campanienne A: bol 31b (1b); cér. non tournée: coupe C1 (1b).



Fig. 32 : Vue de détail de la superposition des deux avant-murs, prise du sud-est.

3.6. Etape 6: Réaménagement de l'espace extra muros et construction des avant-murs MR36082 et MR36084 (125 av. n. è. / 25 de n. è.)

La situation des deux avant-murs superposés a été décrite ci-dessus ; il convient maintenant d'aborder le problème de leur chronologie à partir des données provenant des secteurs 36/1 à l'intérieur et 36/3 à l'extérieur.

- **MR36082**: De ce mur n'a été observé que le parement externe dans le sondage 36/3 (fig. 32 et 33). Une moyenne de 2 à 3 assises est conservée à la base, sauf dans la partie est du sondage, où l'on repère jusqu'à huit assises, plus ou moins alignées verticalement. L'appareil est formé par des dalles en calcaire dur de très grosse taille et il n'existe pas tranchée de fondation apparente.

La chronologie peut s'établir à partir d'un remblai de limon sableux brunâtre, avec inclusions de petits galets, qui butait contre l'élévation conservée. Daté entre 125 et 100 av. n. è., il fournit un précieux *terminus ante quem* pour la construction du mur (fig. 34).

Us 36061

- *Inventaire du mobilier*: • céramique: 1 graffiti sur camp-a; • faune: 8 os; 10 coquillages; • fer: 1 fr. de lame; 1 tige;

- *Comptage des céramiques*: camp-a (61/19); cot-cat (2/1); pâte-cl. (2/1); com-ib (1/1); a-mas (2/1); a-ital (16/3); a-afr (1/1); CNT-Lor (19/7); dolium (3/1); Total: 107/35

- *Typologie des céramiques*: campanienne A: bol 27a-b (2b); coupe 27Ba (3b); coupe 27Bb (5b); bol 27c (1b); coupelle 28ab (1b); bol 31a (1compl.); bol 31b (1b); décor palmette (2f); commune ibérique: jatte Jt2 (1b); amphore gréco-italique: bord bd5 (1b); amphore italique: bord Dr1A-bd1 (1b); bord Dr1A-bd2 (1b); cér. non tournée: coupe C2 (2b); coupe C4 (1b); jatte J2a (1t); urne U2 (1b); urne sans col U6a2 (1b); couvercle V2a (1b).



Fig. 33 : Vue plongeante de l'avant-mur MR36084, prise du sud.

- **MR36082**: Bâti au-dessus du précédent, ce nouvel avant-mur présente un appareil beaucoup plus soigné, avec des blocs équarris et plus ou moins grossièrement taillés. Sa mise en place paraît correspondre à une réfection du mur antérieur, qui comble les «trous» laissés par sa destruction accidentelle ou son épierrement volontaire. Le parement externe se présente aussi légèrement en retrait par rapport au mur inférieur [MR36082].

La fouille du coté intérieur (sect. 36/1) a montré, d'autre part, qu'au moins jusqu'à la cote actuellement conservée, il fonctionné comme un mur de terrasse, sans parement interne, s'adaptant à la topographie en pente sous-jacente. Plusieurs couches datables entre 400 et 225 av. n. è. ont été identifiées, mais elles n'ont aucun rapport direct avec la construction du mur, car il s'agit simplement des niveaux sur lesquels il s'appuyait.

Dans la bordure ouest du sondage apparaît une couche à limon sableux [36047], niveau d'arrêt de la fouille. Au-dessus, se placent un autre remblai de sable pur [36046] puis, sur toute la surface explorée, un remblai de limon sableux [36042], et enfin un dernier niveau de sable pur [36035]. Le mobilier est dans tous les cas est assez rare.

Us 36047 :

- *Inventaire du mobilier*: • faune: 1 os;

- *Comptage des céramiques*: a-mas (6/1); a-ibé (1/1); CNT-Lor (4/1); dolium (1/1); Total: 12/4

- *Typologie des céramiques*: amphore massaliète: bord bd9 (1b).

Us 36042 :

- *Inventaire du mobilier*: • faune: 7 os;

- *Comptage des céramiques*: a-etr (2/1); a-mas (5/1); CNT-Lor (2/1); dolium (1/1); Total: 10/4.

Us 36035 :

- *Comptage des céramiques*: petest (1/1); pâte-cl. (2/1); com-ib (1/1); a-gre (1/1); CNT-Lor (2/1); Total: 7/5

- *Typologie des céramiques*: petites estampilles: bol 2783 (1f); cér. non tournée: urne U5 (1b).

Plus intéressante, du point de vue chronologique, est la stratigraphie observée du coté extérieur, qui permet cerner la date de fondation et la durée du mur. Ainsi, au-dessus du remblai 36061, on repère une couche de sable rougeâtre [36060] qui bute à la fois contre l'avant-mur ancien [MR36082] et contre la réfection récente [MR36084] (fig. 34). Cette couche est datée entre 25 av. n. è. et 25 de n. è., ce qui permet d'affirmer qu'à l'époque

augustéenne le nouvel avant-mur était déjà en élévation.

Us 36060 :

– *Inventaire du mobilier* : • faune : 5 coquillages; • terre : 2 fr. de tegula (tuile); • monnaie : 1 moyen bronze d'Ampurias;

– *Comptage des céramiques* : camp-a (1/1); sig-it (1/1); r-pomp (1/1); fumigée (1/1); p-chaux (2/1); sabl-o (1/1); a-ital (1/1); a-gas (3/1); a-gau (45/1); a-bet (1/1); Total : 57/10

– *Typologie des céramiques* : campanienne A : assiette 6 (1b); sigillée italique : bol 14.1 (1b); rouge pompéien : plat 1 (1b); sableuse oxydante : urne A3 (1b); amph.gauloise : amphore 1 (1b).

La couche suivante [36043] constitue un puissant remblai, avec plusieurs centaines de tessons d'amphore et de tuiles qui identifient un dépotoir ou un nivellement de stabilisation.

Cette couche bute aussi contre l'avant-mur ; sa chronologie se situe dans le dernier quart du Ier s. de n. è. A cette date, on sait que toute cette aire est réaménagée, et que l'avant-mur n'est plus en fonctionnement.

Us 36043 :

– *Inventaire du mobilier* : • céramique : 1 timbre sur sig-sg; • faune : 10 os; 72 coquillages; • bronze : 1 tige de clou; 1 arc de fibule; 1 ardillon de fibule; 1 clochette; 1 tige (ardillon); • fer : 1 clou de chaussure; 7 tiges de clou; 5 clous; 1 anneau; • terre : 3 fr. d'imbex (tuile); 4 fr. de tegula (tuile); 1 briquette; 1 fr. de four; 1 brique; 1 fr. de lampe à huile; 1 fr. d'enduit peint; • pierre : 1 fr. de base de colonne en calcaire; • verre : 14 fr. de vase; 6 fr. de verre; • os : 1 épingle; 1 charnière;

– *Comptage des céramiques* : gr-peinte (2/1); roses (1/1); camp-a (3/1); par-fin (2/1); sig-it (1/1); sig-sg (45/12); clair-a (1/1); pâte-cl. (5/2); af-cui (14/3); fumigée (15/1); p-chaux (22/9); sabl-o (8/2); sabl-r (2/1); kaol (24/5); mort-cal (1/1); a-gre (1/1); a-ital (1/1); a-mi (5/2); a-gau (1172/61); a-gas (12/1); a-bet (7/1); a-tar (1/1); a-afr (1/1); a-autres (2/1); CNT-Lor (15/1); Total : 1363/113

– *Typologie des céramiques* : sigillée sud-gauloise : assiette Dr15 (1f); assiette Dr17b (1b); assiette Dr18b (3b); coupelle Dr27c (2b, 1t); coupe Dr29 (1d); bol Dr33 (1b); coupe Dr37b (5b, 6d); claire A : coupe carénée 8a (1t); africaine de cuisine : plat 23B (1b); couvercle 196 (2b); claire récente : coupe 13 (1b); points de chaux : urne A1 (1b); urne A10 (4b); marmite B8 (1b); couvercle E1 (1b); couvercle E3 (1b); sableuse réductrice : urne A5 (1b); kaolinitique : urne A2 (1b); urne A10 (2b); cruche F1 (1b); mortier calcaire : mortier 18c (1b); amphore grecque : amphore Chi6 (1a); amph.gauloise : amphore 1 (42b); amphore 3 (2b); amphore 4 (5b); amphore 12 (1b); amph.gauloise sableuse : amphore 1 (1b); amph.massa.imp. : amphore 6a (2b); amphore de Bétique : amphore Dr20 (2a); amphore Dr20D (1b); amphore tarconnaise : amphore Lt1 (1b); cér. non tournée : coupe C2 (1b).

Ce fait est confirmé dans un petit sondage de repérage effectué à l'ouest de la partie conservée (fig. 14), où cette structure apparaît arasée à un niveau plus bas et scellée par une couche [36044] de la même époque.

Us 36044 :

– *Inventaire du mobilier* : • faune : 3 os; 16 coquillages; • fer : 4 clous; 1 tige de clou; • plomb : 1 coulée; • terre : 5 fr. d'imbex (tuile); 10 fr. de tegula (tuile);

– *Comptage des céramiques* : camp-a (1/1); par-fin (1/1); sig-sg (1/1); celt-gr (1/1); pâte-cl. (2/1); fumigée (4/1); p-chaux (5/2); a-ital (2/1); a-iti (2/1); a-gau (192/7); dolium (1/1); Total : 212/18

– *Typologie des céramiques* : paroi fine : gobelet 42 (1b); africaine de cuisine : couvercle 196 (1b); points de chaux : urne A10 (2b); amph.gauloise : amphore 1 (6b); amphore 4 (1b); amph.ital.imp. : amphore Dr2/4 (1b, 1f).

Coté est, un mur de maison [MR36008] est construit sur la tranchée d'épierrement de l'avant-mur. Un niveau en relation avec ce mur fournit un mobilier similaire [36034].

Us 36034 :

– *Comptage des céramiques* : camp-a (1/1); fumigée (1/1); p-chaux (1/1); kaol (1/1); a-ital (4/1); Total : 8/5

– *Typologie des céramiques* : fumigée : marmite B13 (1b); points de chaux : urne A1 (1b); amphore italique : amphore Dr1C (1a).

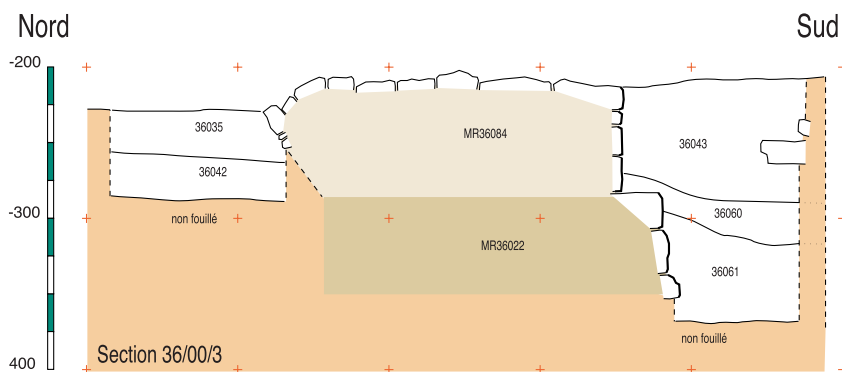


Fig. 34 : Section 36/00/3 des avant-murs MR36084 et MR36022.

3.7. Étape 7: Démolition partielle des avant-murs et remblaiement général de l'espace extra muros (Ier s. de n. è.). Le problème de l'avant-mur MR23125

Au cours de la première moitié du Ier s. de n. è., l'avant-mur augustéen MR36084 semble avoir été partiellement démoli ou épierré et le long de son tracé apparaît un remblaiement général contre la pente où il avait été construit, peut-être pour niveler la zone dans le cadre d'un aménagement global de nouveaux terrains gagnés sur l'étang.

Les traces de cette action sont visibles à l'interface entre deux niveaux [36088], qui peut être interprétée aussi comme le négatif de la partie récente de l'avant-mur (fig. 4). Néanmoins, nous avons déjà souligné que l'épierrement de cette structure n'avait pas été uniforme, et qu'elle restait en élévation ponctuellement (sect. 36/3). En fait, sauf l'intérêt suscité par la récupération des pierres, il était logique de laisser le mur en place si le but consistait à stabiliser le terrain et gagner de l'espace sur l'eau.

Pour dater ces réaménagements, on dispose des observations effectuées dans le sondage du secteur 36/3 [Us 36034]. On peut y ajouter celles effectuées dans le sondage «R» (secteur 36/5), où le même type de remblai est également visible [Us 36036] par dessus le négatif de l'épierrement (fig. 13). Le nettoyage de surface destiné à repérer l'épierrement [Us 36027] a fourni aussi des données concordantes permettant de situer cette opération

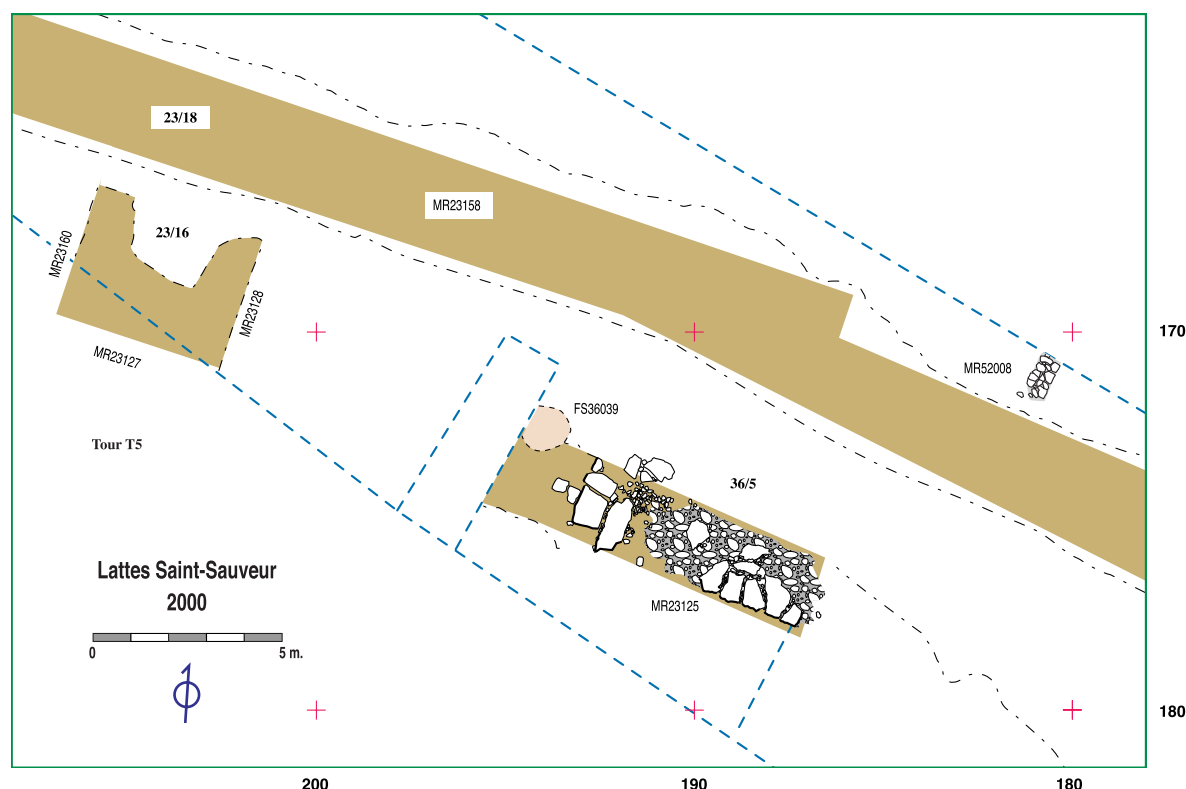


Fig. 35 : Plan de l'avant-mur MR23125 dans le secteur 36/5.

entre 25 et 100 de n. è.

Us 36036 :

– *Comptage des céramiques*: pâte-cl. (1/1); p-chaux (2/1); a-gau (9/1); Total: 12/3

Us 36027 :

– *Inventaire du mobilier*: • faune: 6 os; • terre: 1 fr. de tegula; • divers: bébé: 1 os;

– *Comptage des céramiques*: camp-a (3/2); par-fin (1/1); pâte-cl. (1/1); af-cui (1/1); fumigée (6/2); p-chaux (8/1); kaol (1/1); a-ital (7/1); a-gau (30/1); a-bet (2/1); dolium (1/1); Total: 61/13

– *Typologie des céramiques*: campanienne A: bol 27a-b (1b); bol 31b (1b); assiette 36 (1t); amph.gauloise: amphore 1 (1b).

– *L'avant-mur MR23125*: Ce large mur (fig. 35) est construit à la même cote que les niveaux conservés du Ier s. de n. è. Il n'en reste qu'une assise de fondation qui présente une technique de construction semblable à celle observée dans la fondation d'un grand bâtiment (sans doute public) recouvrant les zones 30-35 à l'époque augustéenne.

Le mur est construit sur une couche de limon sableux [36041], seulement repérée en plan après un nettoyage général du secteur 36/5 [36028] et qui reste à fouiller. Ce remblai ne peut être rattaché, dans l'état actuel des travaux, à aucune couche précise du sondage «R» et le mobilier recueilli à sa surface [36028] apparaît trop mélangé (datation entre –300 et 50) pour qu'on puisse en tirer une conclusion.

Us 36028 :

– *Inventaire du mobilier*: • plomb: 1 lame;

– *Comptage des céramiques*: attique (1/1); camp-a (16/5); der-c (1/1); celtique (1/1); par-fin (1/1); cot-cat (1/1); sig-it (1/1); unguent (1/1); pâte-cl. (5/1); p-chaux (2/1); sabl-r (2/1); a-etr (1/1); a-mas (1/1); a-pun (1/1); a-ital (19/4); a-gau (6/1); a-bet (2/1); CNT-Lor (45/14); dolium (3/1); Total: 110/39

– *Typologie des céramiques*: campanienne A: bol 27a-b (3b); bol 27c (1b); dérivée de C: assiette 7 (1b); côte catalane: gobelet Gb0 (1b); sigillée italique: bol 33.1 (1b); unguentarium: unguentarium B0 (1t); claire récente: cruche 1 (1b); amphore gréco-italique: bord bd4 (1b); amphore italique: bord Dr1A-bd2 (1b); cér. non tournée: coupe C1 (1b); coupe C2 (3b); jatte J1c (1b); jatte J4a (1b); urne U7 (5b); couvercle V2a (2b).

D'autre part, le fond d'une fosse [FS36039] (fig. 35) apparaît juste à côté de la tranchée de fondation du mur, sans qu'on sache si elle est tangente à son tracé, ou bien si elle le perce latéralement (ce qui constituerait un repère chronologique utile, puisque cette couche est datée de la fin du IIe s. av. n. è.). Cette fosse est de plan circulaire, son diamètre est d'environ 120 cm. Les parois sont verticales sur 8 cm puis elles s'évasent vers le fond. Sa profondeur maximale est de 26 cm. Le fond n'est pas plat et présente des irrégularités. Son comblement [36040] se compose d'un sédiment brun homogène et compact qui contient des nodules d'argile cuite concentrés en surface.

Us 36040 :

– *Inventaire du mobilier*: • faune: 6 os; 6 coquillages; • terre: 7 fr. de VMC;

– *Comptage des céramiques*: camp-a (3/1); cot-cat (1/1); pâte-cl. (4/2); a-mas (1/1); a-ital (1/1); a-autres (1/1); CNT-Lor (29/5); dolium (4/1); Total: 44/13

– *Typologie des céramiques*: campanienne A: coupelle 34a (1b); cér. non tournée: coupe C1 (1b); urne U5 (1b); couvercle V2a (2b).

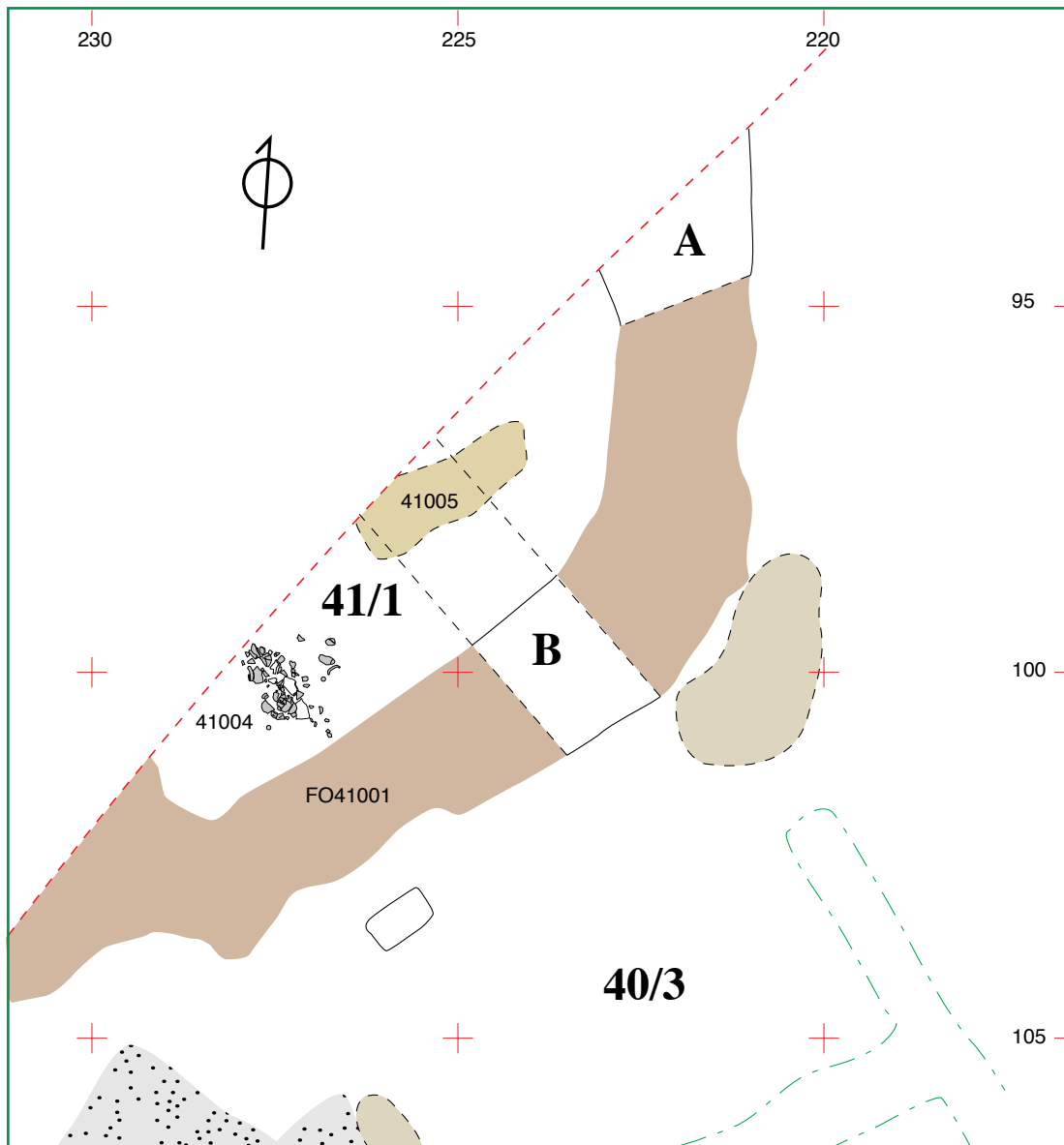


Fig. 36 : Plan de la zone 41 et du fossé moderne FO41001.

Pour ce qui concerne la structure elle-même, on repère d'abord la présence d'une tranchée de fondation [36037] dont le profil a pu être relevé à l'extrémité ouest du mur, où il a été épierré. Large d'environ 250 cm, cette tranchée présente des bords irréguliers, légèrement évasés. Elle est profonde d'environ 26 cm et son fond est également irrégulier avec des empreintes de pierres. Un radier de pierres et cailloux de petites dimensions (environ 10x7 cm pour les plus petites et 16x10 cm pour les plus grandes), en calcaire dur [36071], constitue la première couche de préparation de la construction. Ces pierres sont posées à plat et forment un profil en cuvette, s'organisant sur une seule épaisseur. On y retrouve aussi un fragment de dolium. Ce radier est conservé sur une longueur maximale de 6 m et une largeur maximale de 1,94 m, mais il n'a été mis à jour que sur une surface réduite (140 x 188 cm), dans sa partie ouest.

Sur cette couche se tenait ensuite un radier de galets d'assez petite taille [36038], installé comme base du mur [MR23125]. L'épaisseur n'est pas uniforme et les galets peuvent se superposer sur trois lits, avec à la base les galets les plus petits et en surface les plus gros. ce deuxième radier a été fouillé sur une surface de 2x1,5 m, pour récupérer du matériel datant. Celui-ci est néanmoins peu significatif car très mélangé (chronologie du mobilier : entre -400 et 50). Le mobilier trouvé à la surface des galets [36032] présente également une large fourchette chronologique (entre -200 et 50).

Les tessons les plus récents orientent vers une datation dans la première moitié du Ier s. de n. è. Cette chronologie est compatible avec la date du mobilier qui comble la tranchée d'épierrement [36033].

Us 36038 :

– Comptage des céramiques: cl.-peinte (1/1); a-etr (1/1); a-mas (2/1); a-ibé (1/1); a-tar (1/1); Total: 6/5

Us 36032 :

- *Inventaire du mobilier*: • faune: 7 os; • terre: 1 fr. de four;
– *Comptage des céramiques*: camp-a (1/1); celtique (2/1); sig-sg (1/1); pâte-cl. (2/1); fumigée (1/1); a-mas (1/1); a-ital (10/1); a-gau (1/1); CNT-Lor (7/2); dolium (1/1); Total: 27/11
– *Typologie des céramiques*: fumigée: couvercle E2 (1b); amphore gréco-italique: bord bd4 (1b); cér. non tournée: coupe C2 (1b); urne U5 (1b).

Us 36033 :

- *Comptage des céramiques*: camp-a (2/1); cot-cat (1/1); sig-sg (1/1); pâte-cl. (3/1); cl-eng (1/1); fumigée (4/2); a-mas (7/1); a-ital (3/1); a-gau (2/1); a-gas (1/1); a-bet (2/1); CNT-Lor (27/4); dolium (1/1); Total: 55/17
– *Typologie des céramiques*: sigillée sud-gauloise: bol Dr33 (1b); fumigée: urne A10 (1b); jatte B5 (1b); cér. non tournée: coupe C2 (1b); couvercle V2a (1b).

Les opérations de fouille menées dans le cadre du présent programme ont également porté sur la délimitation des îlots apparus autour du sondage 203, entamé en 1996, et sur la compréhension du fonctionnement de cette zone. Ces recherches ont permis de caler dans le temps les structures repérées, et de proposer l'hypothèse de la présence d'une nouvelle porte au-delà des limites du terrain accessible à la fouille. Trois rues et trois nouveaux espaces d'habitat (fig. 17) ont été partiellement délimités. On en résumera les caractéristiques principales.

Après un premier nettoyage de surface à la suite du décapage effectué avec la pelle mécanique, les traces d'une structure originale sont apparues dans la partie nord-ouest de la zone explorée. La fouille a montré que cette structure correspondait à un fossé [FO41001] qui semble identifiable avec une limite parcellaire d'époque récente.



Fig. 38 : Vue de la zone 40 depuis le nord-est.

Ce fossé présente un plan en forme de segment de cercle (fig. 36) ; il a été repéré sur 15 m de longueur. Sa largeur moyenne est de 2 m, son profil [41006] est en cuvette et la profondeur maximale est de 30 cm.

Deux sondages (A et B) ont été pratiqués le long de son tracé (fig. 36). Le comblement est fait d'une seule couche de terre humique, noirâtre et farcie d'escargots terrestres [41001, équivalente à 41002]. Le mobilier recueilli date en majorité du changement d'ère, mais comprend aussi des tessons d'époque moderne (céramique vernissée). Les cartes cadastrales consultées dans une première recherche laissent présumer que cette structure n'entretient aucun rapport avec le fonctionnement de la ville ancienne.

Us 41001 :

- *Inventaire du mobilier*: • céramique: 1 trou de réparation sur pâte claire; • faune: 7 os;
- *Comptage des céramiques*: camp-a (4/1); pâte-cl. (6/1); p-chaux (2/1); a-mas (15/1); a-ital (8/1); a-bet (1/1); a-tar (4/1); a-afr (1/1); CNT-Lor (10/2); dolium (12/1); Total: 63/11
- *Typologie des céramiques*: campanienne A: coupe 27Bb (1b); assiette 36 (1t); claire récente: cruche 2 (1b); amphore italique: bord Dr1A-bd3 (1b); amphore tاراonnaise: amphore Pa1 (1a); cér. non tournée: urne U7 (1b).

Us 41002 :

- *Inventaire du mobilier*: • faune: 9 os; 3 coquillages;
- *Comptage des céramiques*: camp-a (4/1); camp-b (2/1); sig-it (2/1); pâte-cl. (14/1); com-itagr (1/1); celt-gr (1/1); p-chaux (4/1); sabl-r (3/1); mort-cal (1/1); a-mas (23/1); a-ital (6/1); a-gau (3/1); a-bet (8/1); a-tar (5/1); CNT-Lor (12/2); dolium (12/2); Total: 101/18
- *Typologie des céramiques*: campanienne B: assiette 5 (1b); sigillée italique: assiette 16.1 (1b); bol 17.1 (1t); claire récente: cruche 2 (1b); cér. non tournée: coupe C2 (1b); urne U7 (1b); dolium: bord bd8f (1b).

Au nord-ouest de ce fossé, dans un espace de 15 m², on repère des niveaux archéologiques beaucoup plus anciens que du côté opposé. Ainsi, plusieurs couches archéologiques datées du IV^e s. av. n. è. ont été partiellement fouillées : ces niveaux présentent toutes les caractéristiques des espaces d'habitat.

Dans le sondage B, la fouille s'est arrêtée sur un sol gris [41008], avec d'abondantes cendres et des charbons de bois. Ce sol passe nettement au-dessous du fossé récent, mais ne se prolonge pas jusqu'à la berme sud-est du sondage. Un puissant remblai à limon gris [41003, équivalente à 41007], d'environ 40 cm. d'épaisseur, scelle ce sol et se présente partiellement coupé dans la partie supérieure par la cuvette du fossé tardif [FO41001].

Us 41003 :

- *Inventaire du mobilier*: • céramique: 1 trou de réparation sur pâte claire; • faune: 8 os; 2 coquillages; • fer: 1 cabochon; • terre: tuiles en intrusions;
- *Comptage des céramiques*: attique (1/1); cl.-peinte (1/1); pâte-cl. (16/2); com-etr (1/1); a-mas (25/2); a-pe (1/1); CNT-Lor (12/1); dolium (14/1); Total: 71/10
- *Typologie des céramiques*: amphore massaliète: bord bd5 (1b); cér. non tournée: jatte J1a (1b).

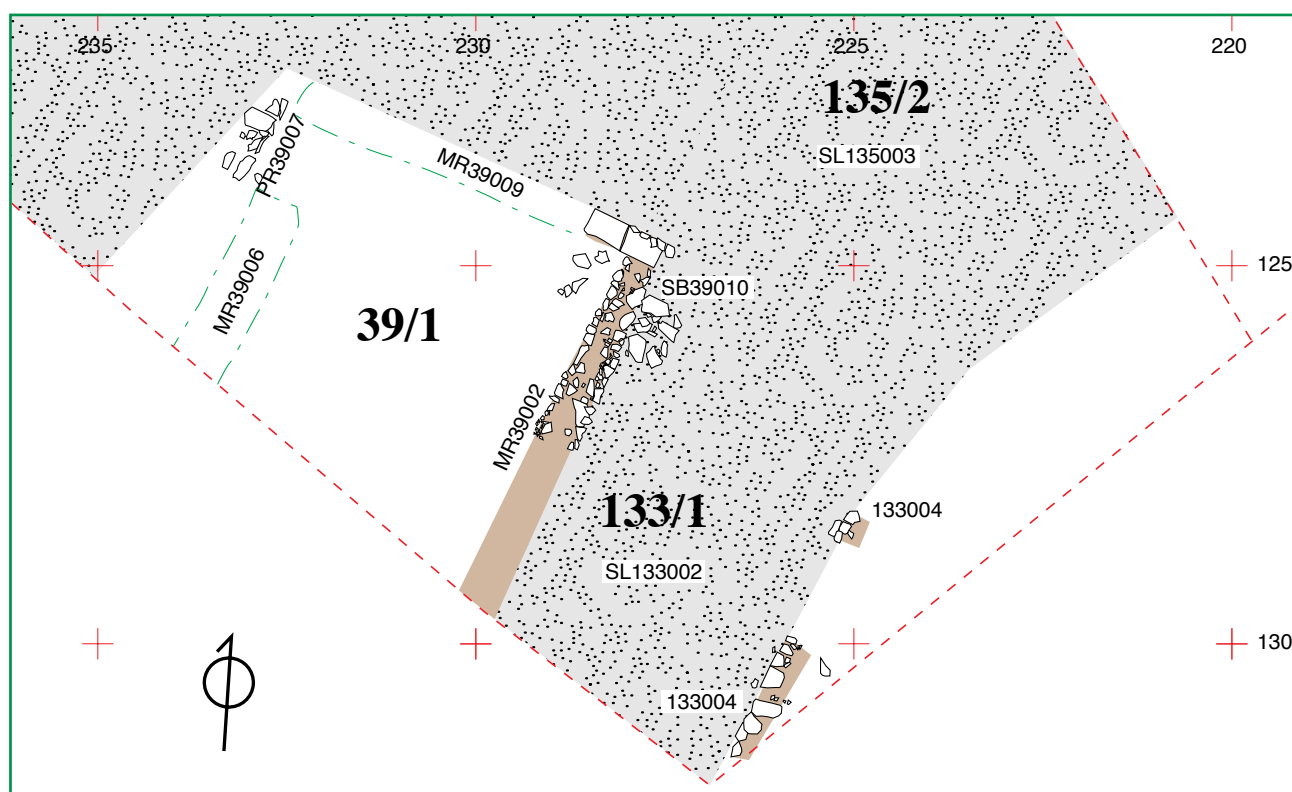


Fig. 39 : Plan de la zone 39.

Us 41007 :

- *Inventaire du mobilier* : • terre : 1 fusaiöle tronconique;
- *Comptage des céramiques* : pseudo-at (1/1); cl.-peinte (7/2); pâte-cl. (34/5); mort-m (1/1); a-etr (5/1); a-mas (101/2); a-pun (1/1); a-ibé (2/1); CNT-Lor (30/3); dolium (18/1); Total: 200/18
- *Typologie des céramiques* : amphore massaliète : bord bd5 (1b); bord bd6 (1b); claire ancienne : coupe à une anse 410 (2b); claire peinte : coupe à une anse 412 (2b); claire ancienne : olpé 521 (1b); cruche 526 (1b); mortier massaliète : mortier 627 (1b); cér. non tournée : urne U2 (1b); urne U5 (2b); pseudo-attique : coupe-skyphos 581-608 (1b).

Ce remblai est en contact physique avec les niveaux plus récents observés de l'autre côté du fossé; néanmoins la perturbation provoquée par le fossé empêche préciser les rapports stratigraphiques. On peut supposer, à titre d'hypothèse la plus probable, que l'habitat du IIe s. av. n. è. repéré de l'autre côté a été bâti en décaissant les niveaux plus anciens.

Enfin, un dépotoir [41004] contenant des restes abondants d'amphore massaliète, quelques cailloux et d'autres céramiques, est visible au sud de la zone, comme dernier témoin conservé de la séquence stratigraphique. Il a pu fonctionner avec un lambeau de sol de limon jaune [41005] observé dans la partie centrale du secteur fouillé.

Us 41004 :

- *Inventaire du mobilier* : • céramique : 1 agraphe sur mort-e; • faune : 49 os; 6 coquillages; • terre : 4 fr. de foyer décoré;
- *Comptage des céramiques* : cl.-peinte (5/4); attique (2/1); roses (1/1); pâte-cl. (61/6); mort-e (1/1); a-mas (203/6); CNT-Lor (72/9); dolium (25/1); Total: 370/29
- *Typologie des céramiques* : claire peinte : coupe 221 (1b); coupe à une anse 415b3 (1b); pseudo-attique : coupelle à une anse 763 (1b); claire ancienne : coupe à une anse 410 (3b); coupe à une anse 415b3 (2b); mortier massaliète : mortier 622 (1b); mortier étrusque : mortier 3 (1b); amphore massaliète : bord bd5 (1b); bord bd6 (5b); cér. non tournée : coupe C1 (1b); jatte J1a (1b); jatte J1b (2b); urne U5 (3b); couvercle V2a (1b).

La présence de niveaux du IVe s. av. n. è. dans cette partie du site est intéressante, même si aucun vestige d'architecture ne subsiste dans la petite surface explorée. Ces témoins constituent en effet un point de repère pour juger de l'extension de la ville à cette époque ancienne.

4.2. Zone 40 : un bâtiment du IIe s. av. n. è.

La zone 40 se situe à l'est de la rue 134 et au nord-ouest d'un autre espace de circulation possible, encore non fouillé (fig. 37). Un seul bâtiment de grande dimension (13 x 6 m) est connu dans cette zone : il est constitué par deux pièces (secteurs 40/1 et 40/2) et une cour annexe (secteur 40/3).

Les travaux ont été consacrés à la délimitation de cet espace d'habitat, sans entamer la fouille à l'intérieur. Néanmoins, certaines structures sont apparues après nettoyage des niveaux superficiels [203021].

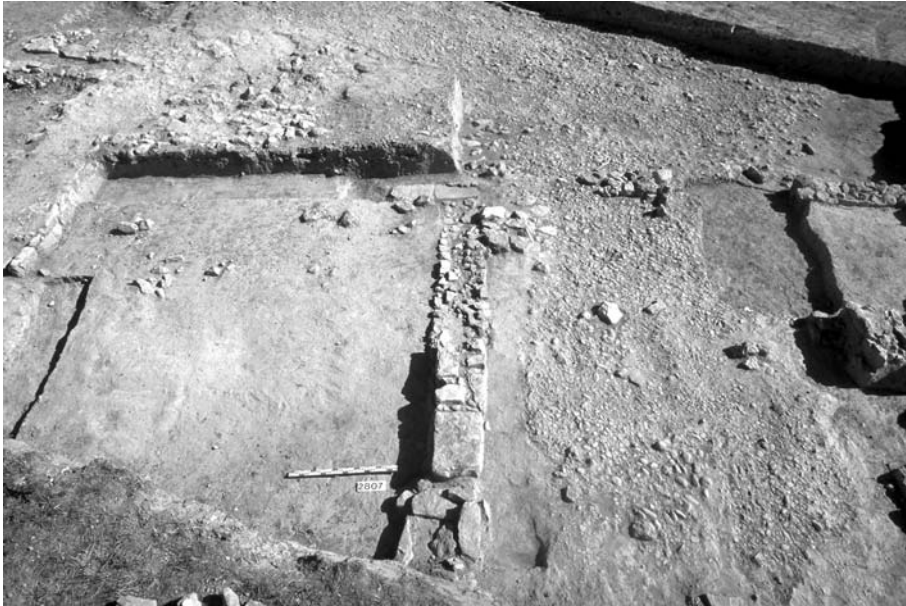


Fig. 40 : Vue de la zone 39 depuis le sud-est.

Us 203021 :

– *Inventaire du mobilier* : • bronze: 1 applique; 1 scorie; • fer: 1 pointe de clou; 1 tige; 1 clou; 1 plaque; 1 lame quadrangulaire (lame de rabot ?); • monnaie: 1 monnaie en bronze non identifiée (gauloise ?); lot de 3 monnaies collées; 1 potin au swastika; 2 petits bronzes de Marseille au taureau cornupète.

Les deux pièces sont séparées par une cloison [MR40001], qui est le seul mur conservé en élévation ; leur surface utile est de 26 et 17,6 m² respectivement. Les murs épierrés MR40004 et MR40002 délimitent les façades nord et sud, tandis que les murs MR40005 et MR40003 constituent les façades est et ouest. Il n'est pas possible de déterminer pour le moment l'emplacement des portes (fig. 38).

Dans la salle la plus petite (sec-

teur 2), un vase en place [VP40008] apparaît à l'angle sud-est de la pièce, protégé par une banquette ou un petit muret [MR40007] parallèle au mur de façade MR40002. Il s'agit d'une amphore massaliète, dont le bord a été sectionné par l'arasement agricole.

Une cour latérale (peut-être protégée par un auvent) longe la façade nord. Cet espace (secteur 3) est limité à l'est par le mur MR40006 et ouvert à l'autre extrémité sur la rue 134. Le sol de galets de la rue [SL203010] se prolonge à l'intérieur de la cour, où est en outre aménagée une fosse à feu ovale [FS40009], encore non fouillée.

On ne peut pas, dans l'état actuel des travaux, préciser si ce bâtiment était isolé et entouré de voies de circulation, ou bien s'il s'agit de l'extrémité d'un îlot plus grand, orienté dans le sens nord-est/sud-est.

Le seul repère chronologique est donné par le mobilier livré par la couche superficielle [203021], qui situe cet édifice vers la fin du II^e s. av. n. è. Cette datation coïncide avec celle des niveaux de rue [SL203210 et SL135003] fouillés au sud de la pièce 1 (*infra*).

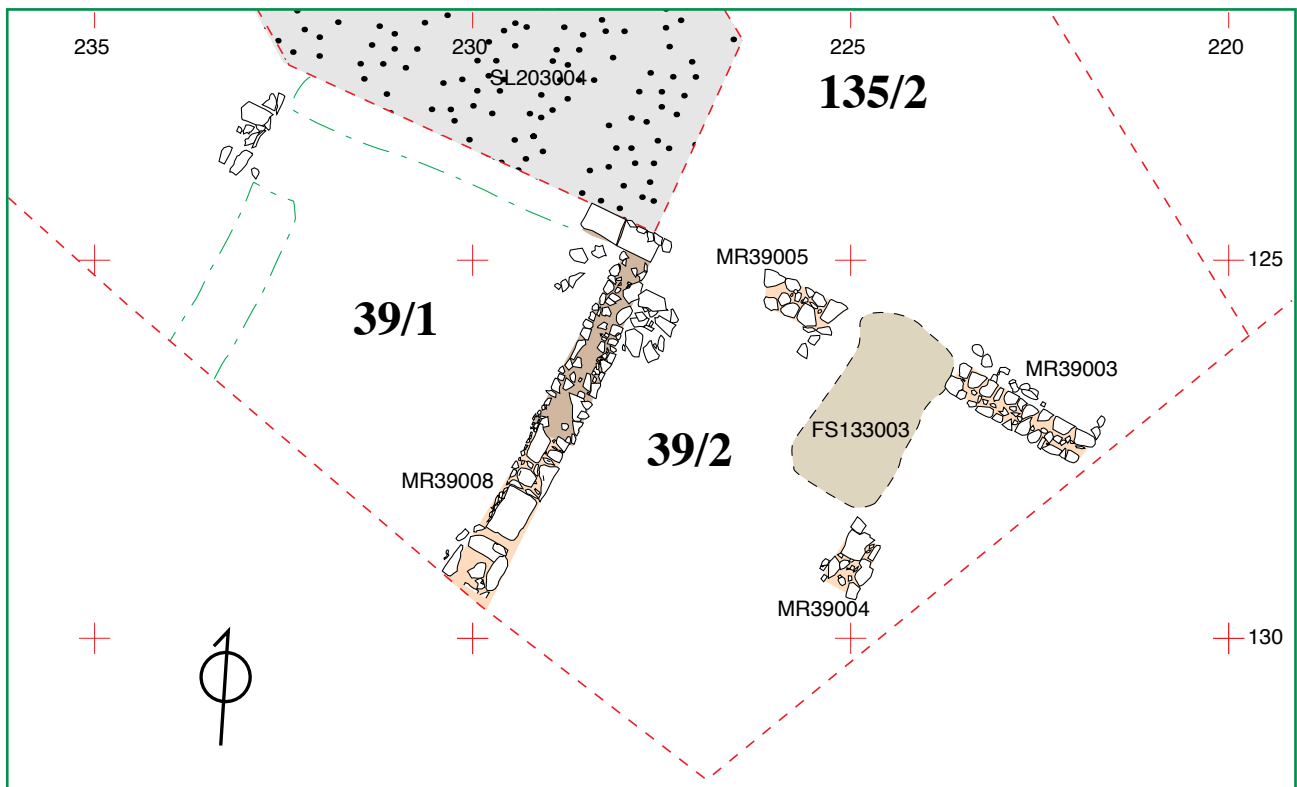


Fig. 41 : Plan de la zone 39. État 2 et 3.

4.3. Zone 39 : fouille partielle d'un îlot du II^e s. av. n. è.

Des restes de constructions ont été étudiés également dans l'angle sud-est de la zone dégagée. Il s'agit de l'extrémité d'un îlot longé au nord et à l'ouest par la rue 135, qui en ce point présente une inflexion dans son tracé, et à l'est par la rue 133. Trois états ont été distingués dans l'évolution de cet îlot, les deux derniers conservés partiellement.

- État 1

Pour ce premier état, on ne connaît que la partie nord-est d'une pièce (secteur 1), qui apparaît délimitée à l'est par un mur en élévation [MR39002], et au nord et à l'ouest par des murs partiellement épierrés [MR39009 et MR39006]. Une porte d'angle [PR39007] se situe dans l'alignement du mur MR39006 ; elle est munie d'un seuil avançant par rapport au mur et construit avec plusieurs blocs de calcaire alignés. La largeur de l'ouverture est de 1 mètre, tandis que celle de la pièce atteint 4 m *intra muros* (figs. 39 et 40).

La fouille s'est arrêtée sur un remblai de limon jaune [203025] partiellement dégagé, dont la chronologie se situe dans le premier quart du II^e s. av. n. è. et qui constitue le seul niveau rattachable à cet état.

Us 203025 :

– *Inventaire du mobilier* : • faune : 56 os ; 29 coquillages ; • fer : 1 clou ; • verre : 1 fr. de bracelet ;

– *Comptage des céramiques* : camp-a (9/3) ; celtique (1/1) ; pâte-cl. (25/2) ; mort-m (4/3) ; a-mas (4/2) ; a-ibé (7/1) ; a-ital (4/1) ; a-afr (1/1) ; CNT-Lor (46/4) ; dolium (4/1) ; Total : 105/19

– *Typologie des céramiques* : campanienne A : bol 27a-b (2b) ; coupelle 34a (1b) ; claire ancienne : olpé 521 (1f, 1a) ; mortier massaliète : mortier 624a (1b) ; mortier 633c (1b) ; amphore massaliète : bord bd9 (2b) ; cér. non tournée : urne U5 (1b) ; couvercle V2b (1b).



Fig. 42 : Vue d'ensemble de la zone fouillée prise de l'est.

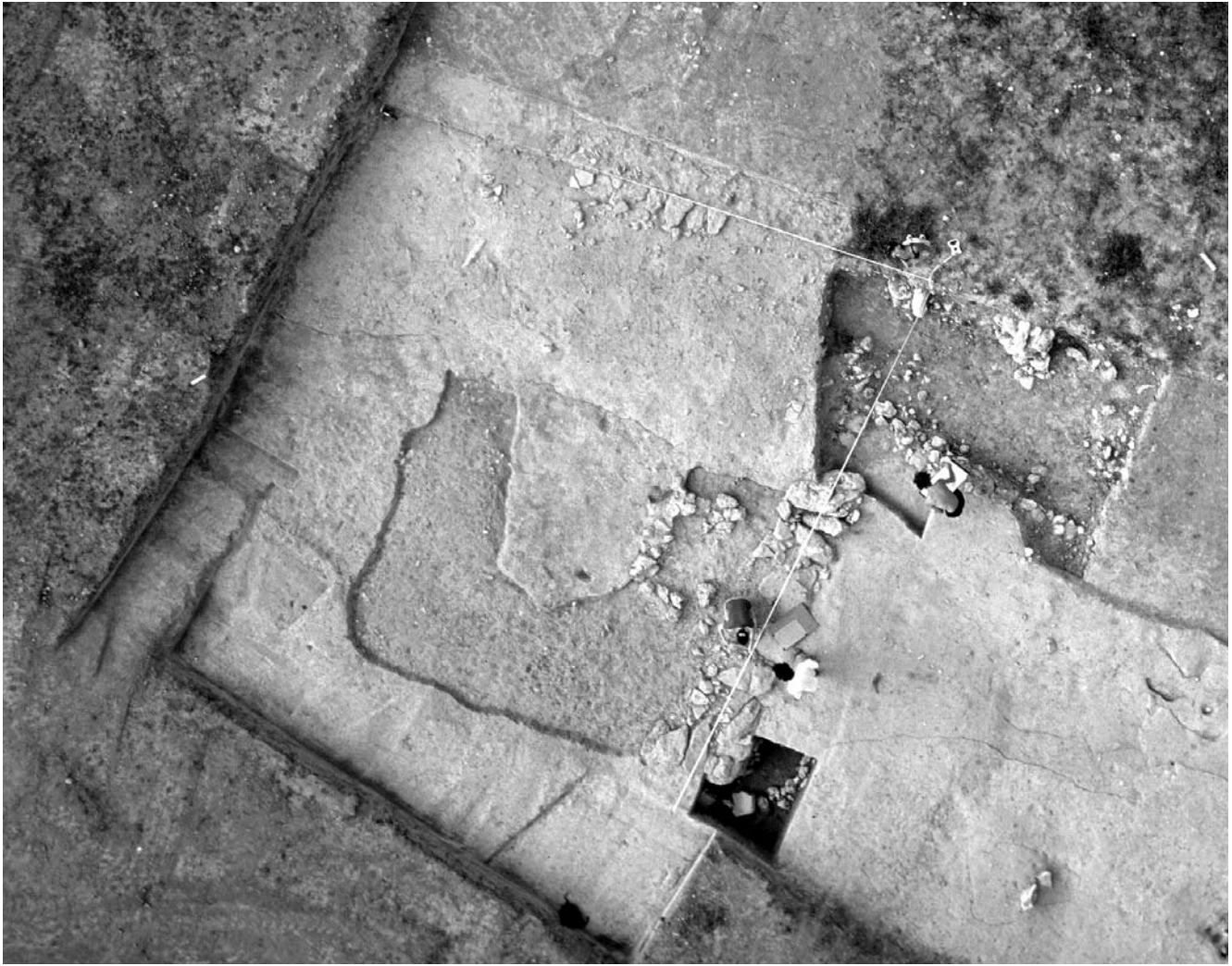


Fig. 43 : Vue aérienne de la tour T7 (cliché N. Chorier).

-État 2

Une réfection importante affecte ensuite le plan de l'îlot, lorsque la rue 133, longeant la façade est pendant la phase précédente, est incorporée dans l'espace habité. Une nouvelle pièce est donc bâtie (secteur 2) ; sa limite à l'est demeure inconnue dans l'état actuel de la fouille, mais les assises de fondation du mur de façade au nord sont conservées [MR 39003 et MR39005], bien que ce mur soit sectionné par une fosse postérieure [FS133003].

L'ancien mur de façade sur la rue 133, devient de ce fait mitoyen et il est lui-même l'objet d'une restauration [39008], matérialisée par un appareil de plus grande dimension, légèrement décalé vers l'est par rapport à l'alignement du mur ancien [MR39002] (fig. 41).

Cette réfection paraît contemporaine du réaménagement observé dans la rue 135, où un nouveau pavage de galets [SL203004] est mis en place pendant la deuxième moitié du II^e s. av. n. è. Cette date convient donc aussi à la construction de la nouvelle pièce, pour laquelle il n'existe aucun sol en place, les niveaux supérieurs de remplissage étant en partie remaniés par les labours [39001].

Us 39001 :

– *Inventaire du mobilier* : • faune: 55 os; 5 coquillages; • fer: 1 fr. de pic à douille;

– *Comptage des céramiques*: camp-a (14/5); der-a (1/1); camp-c (1/1); pâte-cl. (10/1); a-mas (4/1); a-ital (4/1); CNT-Lor (51/11); dolium (7/1); Total: 92/22

– *Typologie des céramiques*: campanienne A: bol 27a-b (1b); coupe 27Bb (1b); bol 31b (1b); coupelle 34b (1b); assiette 36 (1t); claire récente: cruche 1 (1b); cér. non tournée: mortier A5 (1b); coupe à une anse C1d (1b); coupe C2 (1b); urne U5 (4b); urne U5a (1b).

-État 3

Diverses structures témoignent d'occupations ultérieures de cet emplacement, mais les niveaux correspondants ont été complètement arasés par les labours. Un tronçon de mur [MR39004] parallèle aux murs des phases précédentes [MR39002] et une fosse rectangulaire [FS133003] (2,5x1,25 m.) sont à rattacher à cet état, qui probablement se développe jusqu'à la période romaine.



Fig. 44 : Vue aérienne de la tour T6 (cliché N. Chorier).

4.4. La voirie (rues 133, 134 et 135)

Un carrefour avec plusieurs voies convergentes gère la distribution des îlots précédemment décrits. Il reste à fouiller la partie est de cette concentration de rues, mais quelques remarques sont déjà possibles.

On peut constater tout d'abord, tel que nous avons avancé, qu'il existe une hiérarchie dans l'organisation de la voirie, la rue principale demeurant la **rue 135**. Cette voie avait été partiellement fouillée en 1996 (secteur 135/1) ; les différents états repérés ce triennuel, comme les caractéristiques propres de son aménagement, prouvent qu'il s'agit d'un axe de circulation qui a joué longtemps un rôle important dans le réseau interne du site.

Cette rue a été fouillée sur 23 m de long ; sa largeur dépasse par endroits 5 m. L'orientation est nord-ouest/sud-est (secteur 135/2), en direction d'une possible porte, avec une inflexion vers le sud dans le secteur précédemment connu (secteur 135/1). L'arrêt des travaux empêche de préciser son tracé vers l'est, mais tout semble indiquer qu'il s'aligne avec celui de la rue principale 116 (fig. 17 et 18).

Le niveau plus ancien atteint dans les deux secteurs explorés [SL203009=SL135003] correspond à un pavage très serré de galets, aménagé par endroits avec une bordure de pierres [203018]. La datation fournie par le remblai qui précède le réaménagement de la voie se situe vers le milieu du II^e s. av. n. è. Ce remblai [203022=203002], d'une épaisseur supérieure par endroits à 40 cm., est formé par des matériaux de construction très divers, spécialement une couche de chaux et d'importantes lentilles de galets et sable, parfois sous forme de cuvettes qui témoignent d'effondrements ponctuels de la chaussée.

Us 203002 :

– *Inventaire du mobilier* : • fer : 1 fr. de clou ; 1 tige ; 1 plaque ; • terre : 1 jeton en CAMP-A ; • verre : 1 fr. bracelet ; • monnaie : 1 petit bronze de Marseille au taureau cornupète ;

– *Comptage des céramiques* : cl.-peinte (1/1) ; camp-a (25/10) ; celtique (2/1) ; cot-cat (2/1) ; autres fines (1/1) ; pâte-cl. (6/1) ; mort-cal (1/1) ; a-mas (4/1) ; a-pun (1/1) ; a-ital (30/3) ; CNT-Lor (108/22) ; dolium (2/1) ; Total : 183/44



Fig. 45 : Vue aérienne de la tour T4 et de la courtine archaïque (cliché N. Chorier).



Fig. 46 : Vue aérienne de la tour T4 et de l'avant-mur MR36084 (cliché N. Chorier).

– *Typologie des céramiques*: campanienne A: coupe 27Ba (2b); bol 27c (1b); coupe 33b (2b); côte catalane: gobelet Gb0 (1b); mortier calcaire: mortier 21b (1b); amphore italique: bord Dr1A-bd1 (2b); bord Dr1A-bd3 (1b); amph.ital.imp.: amphore Dr2/4 (1a); cér. non tournée: coupe C1 (1b); coupelle C5 (1b); jatte J2 (2b); jatte J4a (1b); urne U5 (4b); urne U7 (6b); dolium: bord bd8f (1b).

Us 203022 :

– *Inventaire du mobilier*: • faune: 38 os; • bronze: 1 ressort de fibule; 1 fr. de bracelet décoré; 1 cabochon en tôle; • fer: 1 tige; 1 arc et ressort de fibule; • terre: 1 bouchon d'amphore décoré;

– *Comptage des céramiques*: camp-a (11/4); ib-peinte (1/1); celtique (1/1); cl.-peinte (1/1); pâte-cl. (1/1); com-itagr (1/1); a-mas (3/1); a-ital (32/2); a-gre (1/1); a-pun (6/1); CNT-Lor (8/1); dolium (2/1); Total: 68/16

– *Typologie des céramiques*: campanienne A: coupe 33b (2b); assiette 36 (1b); décor rosette (1f); claire peinte: assiette 111 (1b); claire récente: bouchon d'amphore 16b (1compl.);

– *Description des objets*: 1 ressort de fibule en bronze.; 1 fr. de bracelet décoré en bronze.

Au-dessus, un nouveau pavage est ponctuellement conservé [SL203004] avec un caniveau en place [CN203005]. Cet état, daté du dernier quart du IIe s. av. n. è., est scellé par une couche de cailloux [135002].

Us 203004 :

– *Inventaire du mobilier*: • faune: 8 os;

– *Comptage des céramiques*: camp-a (10/4); celtique (1/1); pâte-cl. (15/1); a-ital (13/1); a-afr (1/1); CNT-Lor (5/1); dolium (2/1); Total: 47/10

– *Typologie des céramiques*: campanienne A: plat à poisson 23 (1b); bol 27a-b (1b); claire récente: cruche 6 (1b); cér. non tournée: urne U5 (1b).

Les pavages de galets des rues 133 [SL133002] et 134 [SL203010] sont contemporains du niveau de circulation SL135003.

La **rue 133** aboutit au sud de la rue 135 et a été fouillée sur une longueur de 5,5 m et sur une largeur de 3,6 m; on ignore si cet axe se poursuit vers le nord-est, à l'autre coté de la rue 135. Une bordure faite de gros galets et de quelques petits blocs [133004] est aussi visible dans la partie est, sur 2 m de long. Il s'agit d'une rue apparemment secondaire, qui sera supprimée lors d'une réfection de l'îlot voisin (zone 39) pendant la deuxième moitié du IIe s.

av. n. è. Seul le sol SL133002 peut être actuellement rattaché à son fonctionnement, car le remblai postérieur [133001] fait partie du réaménagement général de l'îlot.

Us 133001 :

– *Inventaire du mobilier* : • céramique: 1 grafiti sur camp-a; • faune: 42 os; 1 coquillage; • fer: 1 tige; • terre: 1 fr. de lampe; • verre: 1 bracelet bleu;

– *Comptage des céramiques*: camp-a (16/4); celtique (1/1); pâte-cl. (6/1); com-itagr (1/1); a-mas (1/1); a-ibé (1/1); a-ital (9/1); CNT-Lor (22/2); dolium (9/1); Total: 66/13

– *Typologie des céramiques*: campanienne A: bol 27a-b (1b); décor palmette (1f).

La **rue 134** est encore mal connue. Elle apparaît d'abord comme un prolongement vers le nord-ouest de la rue 135, mais avec une largeur bien moindre (env. 2,4 m). Puis elle présente une inflexion de 90° vers le nord-est longeant la façade de l'îlot 40. Les deux tronçons ont été repérés sur 9 et 5 m respectivement. Le dernier pavage conservé [SL203010] se présentait au-dessous d'un remblai de limon sableux [203003=203019], qui peut-être marque déjà une mise hors fonctionnement de cette voie.

Us 203003 :

– *Comptage des céramiques*: camp-a (3/1); pâte-cl. (3/1); CNT-Lor (5/2); dolium (3/1); Total: 14/5

– *Typologie des céramiques*: campanienne A: coupelle 34b (1b); cér. non tournée: coupe C4 (1b).

Us 203019 :

– *Inventaire du mobilier* : • faune: 102 os; 23 coquillages;

– *Comptage des céramiques*: camp-a (10/1); celtique (1/1); pâte-cl. (13/1); a-mas (1/1); a-ital (5/1); CNT-Lor (64/12); dolium (14/1); Total: 108/18

– *Typologie des céramiques*: campanienne A: bol 27a-b (1b); coupe 27Bb (1b); décor palmette (2f); cér. non tournée: coupe C1 (1b); coupe C2 (1b); coupe C4a (1b); jatte J1a (1b); jatte J4a (2b); urne U7 (4b).

5. Conclusions et perspectives

Les travaux du présent triennuel ont apporté de nombreux éléments au programme visant à la délimitation de la ville protohistorique de *Lattara* dans l'emprise des terrains appartenant à l'État et accessibles à la fouille.

D'un point de vue général, le tracé de la fortification a été complété sur toute la façade sud. La connaissance de ce tracé permet de mieux comprendre l'organisation urbaine de ce secteur, en révélant l'existence de plusieurs quartiers entre la rue 116 et le rempart, qui pour la plupart appartiennent au IV^e s. av. n. è.

La découverte de quatre nouvelles tours dans la partie ouest de l'enceinte montre la complexité de la fortification en cet endroit et suggère l'hypothèse d'une défense renforcée en relation avec une possible porte dans le prolongement de la rue 135.

Le repérage des fossés et des avant-murs ouvre, d'autre part, de nouvelles perspectives pour la fouille de l'espace *extra muros* et pour l'étude des rapports entre la ville, le port et l'étang.

De nouveaux acquis ont également concerné la structure de la fortification, concernant notamment la présence de parements multiples, les tracés en crémaillère ou l'existence de tours à angles arrondis. Cette série d'éléments présente à l'évidence un intérêt majeur pour l'histoire de l'évolution de la polyorcétique en Méditerranée occidentale.

Un premier schéma évolutif, qui couvre presque toute la chronologie du site, a été proposé et suscite de nouvelles questions à propos de la propre évolution de la ville. Il reste certes de nombreux points à cerner chronologiquement, mais les réfections successives de l'enceinte au Ve s. av. n. è. soulèvent des problèmes intéressants sur les rapports entre Étrusques, Massaliètes et Indigènes au début de l'existence de *Lattara*, tandis que les réaménagements de l'espace extra-muros à partir du II^e s. av. n. è. donnent l'image d'une cité en expansion peu avant et durant la conquête romaine.

Ces données ouvrent des perspectives pour les recherches futures dans plusieurs domaines :

- pour ce qui concerne la topographie et l'environnement de l'habitat, le rapport de la ville avec le fleuve et l'étang pourra être abordé sur de nouvelles bases et l'évolution de la façade sud-ouest pourra être mise en valeur au-delà de la zone portuaire précédemment connue ;

- la fouille des zones actuellement dégagées permettra de compléter les connaissances sur la trame urbaine antique et si possible d'incorporer dans cette trame les résultats des fouilles anciennes du G.A.P. sous la ville moderne.

- la poursuite des fouilles sur le rempart et ses aménagements (tours, fossés, avant-murs) permettra d'étudier l'une des fortifications plus complexes du Languedoc méditerranéen.

La réalisation de ces objectifs justifie la mise en place d'un nouveau programme triennuel et devrait permettre de faire de la façade méridionale l'un des secteurs les plus attractifs de la ville, tant au plan scientifique que patrimonial.